

# LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

## ABONNEMENTS

Rhône et Dépts limitrophes, un an.. 6 fr.  
Autres départements, un an..... 6 50  
Etranger, un an..... 8 fr.  
Chaque demande de changement d'adresse  
50 centimes en plus

## ADMINISTRATION ET RÉDACTION

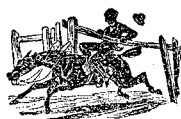
63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

LYON

Les Annonces sont reçues :

**A LYON :**  
**AU BUREAU DU JOURNAL**  
**A VIENNE :**  
**A notre Bureau, 8, place du Palais**

## HIPPISME



### LETTRE HIPPIQUE

#### Le cheval arabe.

Lors de la discussion du budget de la guerre, un député de l'Algérie est venu, à propos du chapitre des remontes, jeter un cri d'alarme et déclarer que si la métropole ne venait à son secours, l'élevage du cheval était à jamais perdu dans notre grande colonie de la Méditerranée. Comme remède au mal, il proposait de monter quelques régiments de cavalerie en chevaux barbes. Pour éviter les inconvénients de la nature dans le service de sûreté et d'exploration, l'honorable député proposait tout simplement de les castrer. Cette mesure entraînerait, évidemment, la perte de qualités inappréciables dont « les petits moutons blancs du maréchal Randon », comme on les appelait autrefois, donnent des preuves remarquables.

Aussi, il faut espérer que cette proposition, ayant un fort vernis de réclame électorale, n'aura aucune suite, à la grande satisfaction des spahis, des chasseurs d'Afrique qui, mieux que qui ce soit, sont à même de comprendre ce qu'il y aurait d'anormal dans une opération voulant faire de ces nobles coursiers la monture des gardiens du sérail.

Mais il y a deux dangers plus grands sur lesquels on semble trop ne pas s'occuper sérieusement.

La dourine fait des ravages considérables parmi les étalons. Les juments qui ont été saillies par des reproducteurs contaminés, sont fatalement condamnées à être abattues. L'Etat responsable est obligé de les payer aux propriétaires. On voit à quelles dépenses énormes ce fléau entraîne et l'on voudrait que le gouvernement prit des mesures énergiques pour enrayer un mal presque aussi terrible que la peste. N'y aurait-il pas là une occasion d'encourager les savants, médecins et vétérinaires, à chercher le microbe et le sérum. Pour cela, il faut mettre la main à la poche et, par ce temps de discussions interminables du budget, il n'y aura guère de chance de voir voter des crédits nouveaux qui, cependant, s'imposeraient si l'on regardait un peu moins la façade du monument et un peu plus ce qui passe derrière les murs. Dans un autre ordre d'idées, c'est l'histoire de l'épidémie du lycée Saint-Louis. Qu'on y prenne garde si l'on ne trouve pas bientôt le remède, notre

richesse chevaline de l'Algérie disparaîtra. Je connais un territoire où 300 juments viennent d'être abattues.

Si l'on joint à cela les achats que l'Angleterre vient de faire, on est en droit d'avoir quelques appréhensions sur l'avenir. Il ne sera plus question de donner à des régiments de cavalerie de la métropole des chevaux barbes, on aura de la peine à trouver les ressources pour assurer la remonte de ceux de la colonie et des différents services. L'indigène a répondu à l'appel des Anglais qui lui achetaient jusqu'à 1.000 fr. un cheval dont il n'aurait eu que 600 fr. au plus. Il n'a pas hésité. Voilà pourquoi les trois provinces se dépeuplent de plus en plus. Il est temps de pousser le *garde à vous*, de réclamer des mesures pouvant donner la richesse de l'Algérie et assurer sa défense militaire. La légende « l'Arabe et son coursier » est une vieille rengaine. La civilisation a appris à l'indigène la valeur des dourous, dont la provenance lui est indifférente. Sa seule préoccupation est de remplir sa giberne, le reste ne le préoccupe pas.

Sans délaisser le pur sang, le demi-sang, qui font les grosses recettes des hippodromes et la richesse des sociétés, ne perdons pas de vue la question du cheval de guerre en Algérie ; rappelons le parti que le pays peut tirer de cette race que l'on a vue à l'œuvre dans toutes les campagnes du second Empire.

On connaît les admirables qualités du cheval arabe. Il supporte la faim, la soif, la fatigue, les intempéries. Sa supériorité, comme cheval de guerre, est donc incontestable. Ne négligeons donc pas cette race, véritable poule aux œufs d'or qu'il faut conserver par tous les moyens possibles dans l'intérêt du pays.

Cap. H. CHOPPIN.

## EQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Drag du dimanche 25 mars 1900.

Malgré le temps froid et humide de dimanche dernier, le meet s'est trouvé être le plus nombreux et le plus brillant de l'année ; près de cent cavaliers se sont trouvés en selle à 2 heures sur la place de Charbonnières.

Les chiens découplés derrière le Casino, sont partis bien en meute dans la direction de La Tour de Salvagny ; la chasse redescend ensuite dans la vallée, traverse la ligne du chemin de fer au passage à niveau de la gare de La Tour, où le défaut est vite relevé et se dirige sur

# AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent  
par leur

**SILENCE ABSOLU**  
**ABSENCE DE TRÉPIDATION**  
Fabrication supérieure

les bois de Marcy, pour revenir au bois de l'Etoile où un lunch gracieusement offert par MM. les officiers faisant partie de l'équipage, est servi aux cavaliers ainsi qu'aux nombreux spectateurs qui ont suivi en voiture.

Maitre d'équipage : Commandant de la Rochère.

Les honneurs : à Mme de Beauchesne.

**Dimanche prochain 1<sup>er</sup> avril, rendez-vous gare de Montluel, à 1 heure 1/2.**

## LES COURSES

### Courses de Marseille.

**Résultats. — Dimanche, 25 mars.**

**Prix de l'Élevage** (poule des produits), 3,000 francs. — 2,000 mètres.

1. Martial, m. al., 3 a., 55 k., par Campéador et Marmara au comte F. de David-Beauregard (Emery). — 2. Maitresse, au comte de David-Beauregard (Fordred). — 3. Marie-Stuart, à M. E. Camoin (Germain).

Non placée : Marionnette.

Gagné de 4 longueurs, le troisième à 2 longueurs. Le gagnant est entraîné par Staples.

**Prix des Veneurs** (gentlemen-riders), 1,200 francs, 2,000 mètres.

1. Kaolin, m. al., 3 a., 66 k., par Clamart et Elle Krac, à M. Mourgue d'Aigue (le propriétaire). — 2. Viseur, à M. W. Canaple. — 3. Capiston, à M. Damoy-Picon.

Non placés : Assyrie, Bourbon et Rose.

Gagné d'une longueur, le troisième à dix longueurs. Le gagnant est entraîné par Jordan.

**Prix d'Ouverture** (à réclamer), 2,000 francs, 2,400 mètres.

1. Adélaïde, f. b., 3 a. (5,000), 47 1/2, par Le Pompon et Aristie, à M. E. Piraino (Teaker). — 2. Patience, à M. Ph. Sanlaville. — 3. Marinouset, au comte F. de David-Beauregard (Emery).

Non placés : Little Monarque et Kodak.

Gagné de 5 longueurs, le troisième à dix longueurs. Le gagnant est entraîné par F. Barker.

**Prix de Bonneveine** (haies à réclamer), 1,500 francs, 2,800 mètres.

1. Parthenay, m. b., 4 a. (6,000), 66 k., par Guise et Piccola, au docteur Maunier (Füller). — 2. Exquise, à M. Damoy-Picon. — 3. Mirliton II, à M. Sanlaville.

Non placés : Fusain, Edimburgh, Métaphore et Corlay, tombé.

Gagné d'une tête, le troisième à trois longueurs. Le gagnant est entraîné par F. Barker.

**Prix de la Société des Steeple-Chases de France** (steeple-chase, 6<sup>e</sup> série), 2,600 francs, 3,400 mètres.

1. Rougeur, f. al. 4 a., 62 kil., par Reluisant et Rose d'Or, à M. Ph. Sanlaville (M. H. Galy). — 2. Oncle Jean, à M. Zafiro-pulo. — 3. Poudre aux Yeux, à M. de Romanet.

Gagné d'une longueur et demie. Le gagnant est entraîné par M. H. Galy.

**Prix du Littoral** (trot attelé), 1,000 francs, 3,800 mètres.

1. Nancy's Baby, m. b., 8 a., 3,700 m., par Waterloo et Nancy Rip, à M. J. Arasse (le propriétaire) 6'45". — 2. Sultane, à M. Amar (6'47"). — 3. Courageuse, à M. Crespin (6'51").

Non placés : Quincailler, 3,900 m. (Labayle); Rémunérateur, 3,850 m. (M. Creissard); Râteau, 3,800 m. (Brusset); Sapile, 3,800 m. (Bouchité); Pauline, 3,750 m. (Dante); Niagara, 3,750 m. (propriétaire); Sortais, 3,750 m. (Démorisio).

### Panem et Circenses!

Le dépôt qu'avait installé, 47, place Carnot, la **Société Lyonnaise de Meunerie Boulangerie** (système Schweitzer) devenant trop exigü pour la nombreuse clientèle des quartiers de Perrache et de Bellecour, la Société le transfère, 45, rue Victor-Hugo, et l'ouvrira au public dimanche prochain, 1<sup>er</sup> avril.

On y trouvera toutes les sortes de pain que fabrique maintenant avec succès la Société Lyonnaise, y compris le pain de ménage à 0 fr. 26 le kilog., celui que tous les médecins et hygiénistes recommandent comme le plus nourrissant. Il y aura aussi, chaque jour, l'assortiment complet des croissants, pains Corinthe, brioches, etc., qui font le succès de la petite meunerie-boulangerie de la rue Grolée, n° 5.

## TIR AUX PIGEONS

### Société du Tir aux Pigeons de Lyon.

(Champ de Tir du Casino de Charbonnières).

#### Grands Concours Internationaux.

##### PROGRAMME DES PRIX.

**Dimanche, 1<sup>er</sup> avril. — Prix d'Ouverture**, 500 fr. — Handicap, 5 pigeons (entrée, 30 fr.).

**Dimanche, 8 avril. — Prix des Pins**, 500 fr. — Handicap, 5 pigeons (entrée, 30 fr.).

**Dimanche et Lundi, 15 et 16 avril. — Prix des Bruyères**, 500 fr. — Handicap, 9 pigeons, 4 pigeons le 15 avril. — 5 pigeons le 16 avril (entrée, 30 fr.).

**Dimanche, 20 mai. — Prix des Courses**, 500 fr. — 27 mètres, 5 pigeons (entrée, 30 fr.).

**Jeudi, 24 mai. — Prix des Lilas**, 500 fr. — Handicap, 5 pigeons (entrée, 30 fr.).

**Dimanche, 27 mai. — Prix du Bois de l'Etoile**, 500 fr. — Handicap, 5 pigeons (entrée, 30 fr.).

**Dimanche et Lundi, 3 et 4 juin. — Prix de la Source**, 1,000 fr. — Handicap, 9 pigeons, 4 pigeons le 3 juin. — 5 pigeons le 4 juin (entrée, 40 fr.). — 2 pigeons manqués mettent hors concours.

**Dimanche, 10 juin. — Prix du Chemin de Fer**, 500 fr. — 27 mètres, 5 pigeons (entrée, 30 fr.).

#### Grand Concours International.

*Les 17, 21, 23, 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet.*

**Dimanche, 17 juin. — Prix de Charbonnières**, 500 fr. — Handicap, 5 pigeons (entrée, 30 fr.).

**Jeudi, 21 juin. — Prix du Méridien**, 1,000 fr. — Handicap, 7 pigeons (entrée, 40 fr.). — 2 pigeons manqués mettent hors concours.

**Samedi et Dimanche, 23 et 24 juin. — GRAND PRIX DU CASINO.** — 2,000 fr. en espèces et un objet d'art de 500 fr. — 12 pigeons. — 5 pigeons à 26 mètres, le 23 juin; 7 pigeons à 27 mètres, le 24 juin (entrée, 50 fr.). — 3 pigeons manqués mettent hors concours.

Le 1<sup>er</sup> recevra 1,200 fr., un objet d'art et 30 % sur les entrées.

Le 2<sup>e</sup> recevra 500 fr., un objet d'art et 20 % sur les entrées.

Le 3<sup>e</sup> recevra 300 fr., un objet d'art et 20 % sur les entrées.

**Samedi, 23 juin, à 1 heure. — Grande poule d'essai**, 1 pigeon à 26 mètres (entrée, 20 fr.).

**A 2 heures, GRAND PRIX DU CASINO**, 2,500 fr. — 5 pigeons à 26 mètres. Poule réglementaire, handicap, 1 pigeon (entrée, 30 fr.). — Poule au doublé, 2 pigeons à 24 mètres (entrée, 20 fr.).

**Dimanche, 24 juin, à 1 heure. — Poule d'essai**, 1 pigeon à 27 mètres (entrée, 20 fr.).

**A 2 heures, Grand Prix du Casino** (2<sup>e</sup> journée). — 7 pigeons à 27 mètres. — Poule réglementaire, handicap, 1 pigeon (entrée, 40 fr.).

Poule au doublé, 2 pigeons à 24 mètres (entrée, 20 fr.).

**Dimanche, 1<sup>er</sup> juillet, à 1 heure. — Poule d'essai**, handicap, 1 pigeon (entrée, 20 fr.).

**A 2 heures, GRAND PRIX DE CLOTURE**, 1,500 fr. — Handicap, 7 pigeons. — 1,200 fr. en espèces et un objet d'art de 300 fr. (entrée, 50 fr.). — 2 pigeons manqués mettent hors concours.

Le 1<sup>er</sup> recevra 600 fr., un objet d'art et 40 % sur les entrées.

Le 2<sup>e</sup> recevra 350 fr., un objet d'art et 30 % sur les entrées.

Le 3<sup>e</sup> recevra 250 fr., un objet d'art et 15 % sur les entrées.

Poule réglementaire, 1 pigeon à 26 mètres (entrée, 30 fr.).

Poule au doublé, 2 pigeons à 24 mètres (entrée, 20 fr.).

Les concours dont l'heure n'est pas spécialement indiquée, ont lieu à 2 heures.

**Conditions générales.** — La règle suivie sera celle de la Société de Lyon.

Le gagnant d'une poule d'essai ne reculera pas dans le concours, pour le prix qui suivra cette poule.

Lorsqu'un prix sera partagé entre plusieurs tireurs, le recul imposé au premier, sera le même pour tous dans les poules et handicaps qui suivront le Grand Prix.

Le gagnant du Grand Prix reculera de deux mètres, le second d'un mètre et demi, le troisième d'un mètre et le quatrième, d'un demi-mètre. Ce recul sera pour toute la durée du concours.

Le handicap des tireurs étrangers sera fixé par le Comité. Cette règle sera suivie également pour les tireurs qui n'auront pas participé dans l'année à 20 poules au moins.

Les juges exerceront sans appel.

Il sera perçu un droit de 15 % sur les entrées des poules et des prix.

L'armurier Verney-Carron aura au tir, des armes et des cartouches à la disposition de MM. les tireurs.

MM. les tireurs étrangers à la Société, devront payer un droit d'inscription de 10 fr. par journée de tir.

**NOTA.** — Le Tir fonctionne d'une façon permanente. MM. les tireurs n'auront qu'à s'adresser au secrétaire du Tir, au Parc de Charbonnières, pavillon de la Source, qui se mettra à leur disposition.

## EXPOSITION CANINE A LYON

Du 26 au 29 avril 1900.

La quatrième Exposition canine internationale que la *Société Canine du Sud-Est* organise pour le mois d'avril prochain, s'annonce comme devant obtenir un très gros succès.

Les propriétaires des principaux chenils de France, de Belgique, d'Italie et de Suisse ont promis d'exposer leurs plus beaux sujets.

Nous rappelons aux amateurs de la région que la clôture des inscriptions est fixée au 5 avril, à 6 heures du soir, après ce délai les engagements seront rigoureusement refusés.

On trouvera au *Secrétariat de la Société Canine du Sud-Est*, 35, rue Tupin, à Lyon, où les engagements sont reçus, le programme et des bulletins d'inscription.

# TIR

## Brises du Nord.

Une nouvelle, qui ne surprendra pas trop ceux qui sont un peu au courant des dessous du Tir, nous arrive du Nord-Ouest. Notre ami et collaborateur, M. Isabelle, l'ardent artisan du Tir pour les masses, à qui appartient sans conteste le principe du programme du concours de 1900, ne verra plus sa vigoureuse prose insérée dans le *Carabinier-Gymnaste*, l'organe de la Fédération du Nord. En voici la cause :

*Certain membre du Comité de direction du concours* (depuis bien longtemps en expectative de changement de ruban), écorné (sic) des revendications présentées par M. Isabelle, dans le *Carabinier-Gymnaste*, à l'endroit des regrettables applications, qui annulent les promesses démocratiques du programme et sacrifient une fois de plus le grand intérêt du Tir, a obtenu du directeur du journal de la Fédération la suppression de toute production ne célébrant pas aveuglément les menées du Concours de l'Exposition.

Cels se passe de tout commentaire.

Mais les hommes trempés comme M. Isabelle sont trop rares

pour n'être pas recherchés par les organes indépendants et *Lyon-Sport* se félicite, par avance, des bonnes chroniques que cette mutation va lui valoir.

HERBÉ

## Echos de la Presse.

### Du Gaulois:

Chez M. Daniel Mérillon, président de l'Union des Sociétés de Tir de France. — C'est surtout à l'heure où Cronje, pliant sous le nombre, a dû cesser son héroïque résistance, qu'on peut dire que la guerre anglo-boër est fertile en enseignements. Pour nous, il nous semble utile d'insister plus particulièrement sur un point spécial. Si les Boërs tiennent en échec l'armée anglaise, ils le doivent surtout à la sûreté de leur tir. Le fait est indéniable. Il a d'abord surpris. Mais voici maintenant que, de toutes parts, on ne se contente plus d'admirer. On se demande aussi s'il n'y a pas là matière à réflexion. M. Daniel Mérillon, avec qui nous nous entretenions hier de cette question, est, sans conteste, la personnalité la plus considérable du monde du Tir. Président de la Société la plus puissante de France : l'Union des Sociétés de Tir, c'est à lui qu'est échu le redoutable honneur de préparer l'organisation de tous les concours de sports pendant la durée de l'Exposition.

« Oui, certes, nous disait M. Daniel Mérillon, les Boërs donnent au monde une leçon dont il convient de tenir compte. La précision, la sûreté de leur tir a été pour les trois quarts dans les succès des Boërs et, même lorsqu'ils sont contraints de se replier devant le nombre, c'est encore à l'excellence du tir qu'ils doivent d'opérer de rudes ravages dans les rangs de l'ennemi. Il ne faut rien exagérer, et ceux-là seraient fous qui en concluraient que l'armée permanente est inutile, dès lors qu'un pays a des tireurs très exercés.

« La vérité, c'est qu'un bon tireur fera un soldat de tout premier ordre, et c'est vers quoi doivent tendre nos efforts. On comprend à merveille, en effet, ce qui se passe dans l'esprit du soldat sûr de son œil et de sa main. « C'est moi qui le démolirai », se dit-il en pensant à l'ennemi, et il y a des chances pour qu'il en soit ainsi.

« On dit, il est vrai, que les batailles de l'avenir se feront par masses considérables... On l'avait déjà dit, et ce qui se passe entre Anglais et Boërs démontre l'inanité d'une telle affirmation allant jusqu'à l'absolu. A parler net, nous devons nous préoccuper, à tout événement, d'assurer la sauvegarde du foyer, et c'est encore une fois par le tir que nous y arriverons. Dans ces conditions, que devons-nous faire ? C'est ce que nous allons examiner ensemble, si vous le voulez bien.

« Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il est malaisé de devenir un tireur redoutable si l'on se borne aux exercices de l'armée. Tirer, comme le font les soldats, quelques cartouches par an, en tirer cinquante ou cent même, et cela pendant trois ans, c'est trop peu. Il est donc indispensable de tirer avant d'entrer au régiment, et de continuer à tirer après. Le bon tireur est celui qui connaît bien son arme, qui l'aime et qui s'en sert régulièrement.

« D'où ce double but : les sociétés de tir feront de bons tireurs « avant » le régiment. Les mêmes sociétés les perfectionneront à la sortie du régiment. Tel est le rôle de l'Union et de ses sociétés affiliées. Nous avons organisé l'étude du tir par des championnats entre les lycées et les collèges, entre les écoles supérieures au bout desquelles est le diplôme de dispense du service militaire, et enfin entre les écoles primaires.

« Au mois de juillet 1893, l'Union obtenait du ministère de l'instruction publique que l'exercice de tir serait ajouté au programme des exercices militaires dans le cours moyen et dans le cours supérieur des écoles primaires publiques. Nous sommes ainsi arrivés à des résultats fort appréciables, et déjà la petite carabine « La Française » fait merveille entre les jeunes mains de nos écoliers : ceux-ci ne « craignent » plus l'arme, ce qui est important ; ils apprennent à bien viser et, le jour où ils arriveront au régiment, ils pourront porter sur d'autres points leur intelligente assiduité.

« Mais pour que la mesure pût avoir toute son efficacité, il faudrait la rendre obligatoire. Si l'on redoute de trop lourdes charges pour le budget général, pourquoi ne pas imposer ces dernières aux communes, au même titre que les locaux scolaires, par exemple ? Il s'agit essentiellement de l'intérêt de la patrie, supérieur à toute considération, on en conviendra.

« En attendant, tous encouragements aux maîtres seraient de nature à généraliser l'exercice du tir scolaire. Enfin, on pourrait multiplier les « sociétés de tir scolaires », dans lesquelles les enfants sortis de l'école continueraient à s'exercer et à travailler, tout en restant pour leurs jeunes camarades, des instructeurs et des modèles. Ces sociétés pourraient avoir leur section d'adultes et leurs membres honoraires ; avec de petites cotisations et les appuis locaux elles subviendraient facilement à leurs dépenses, d'autant plus que le matériel de l'école servirait à la société pour ses premiers exercices. La société y joindrait ensuite le tir réduit au fusil Lebel et même le tir à l'arme de guerre.

« Le Parlement, poursuit M. Daniel Mérillon, s'émeut, comme nous tous, d'une situation sur laquelle on commence à réfléchir sérieusement. Il vient de porter de 40,000 francs à 100,000 francs la subvention accordée aux sociétés et concours de tir. C'est bien, mais, hélas ! c'est encore trop peu. Il faudrait inscrire un million de francs au budget annuel pour aider avec efficacité les sociétés, développer leurs forces, créer des stands et assurer leur existence. Souhaitons ardemment qu'on y vienne sans trop tarder.

« Mais une mesure s'impose sans délai. Cette mesure, j'en ai saisi la commission de l'armée. Elle consisterait à exiger des jeunes gens qui sollicitent une dispense un diplôme de tir et de gymnastique délivré dans de certaines conditions par l'autorité militaire. Il n'y a à cela aucun inconvénient, et je serais surpris que, en fin de compte, la commission de l'armée et le ministre de la guerre ne se missent point d'accord pour donner à cette mesure la solution qu'elle comporte.

« Ce serait immédiatement 50.000 jeunes gens — l'élite de la jeunesse laborieuse — entrant dans nos sociétés de tir et leur apportant une activité, une richesse nouvelle. Ce serait, demain, l'armée recevant 50,000 jeunes gens — les « dispensés » — exercés au tir et encadrant ainsi admirablement les troupes ! 50,000 conscrits tireurs exercés, quelle force pour notre armée ?

« Qu'on ne nous réponde pas simplement par la loi sur l'instruction militaire préparatoire. C'est chose différente. La mesure que nous préconisons peut être prise sur l'heure et les résultats en seront merveilleux. Il n'y a pas à hésiter. Et quant à retarder la solution, ce serait une faute qu'on ne commettrait pas sans dommages pour la défense nationale.

— N'est-il pas question de créer un Stand national ?

— Depuis cinq ans nous y travaillons, et la Commission nommée par les ministères de la guerre et de l'instruction publique avait espéré le succès. Mais la ville a reculé devant une dépense de 400,000 francs. La ville aurait déterminé l'Etat... Il faut attendre. Nous espérons fermement que l'Exposition, grâce à ses grands concours de sports à Vincennes, créera un tel mouvement en faveur du Stand national, qu'on ne pourra plus remettre cette création dont l'urgence est évidente pour tout le monde.

POL DUMAS.

## COMMUNICATIONS

**Société de Tir de Lyon.** — Dimanche, 1<sup>er</sup> avril, le tir sera ouvert de 8 heures du matin à la nuit, avec interruption de 11 heures 1/2 à une heure.

**Concours public.** — Concours habituel du premier dimanche du mois, à la série à 300 mètres ; une montre aux armes de la Société, et 14 autres prix en médailles et diplômes seront distribués aux lauréats.

**Championnats nationaux de Tir.** — Première séance du championnat des écoles supérieures et de celui des Lycées et Collèges.

**Ecole de Tir.** — Première séance du quatrième exercice, au fusil Lebel, à 200 mètres.

Continuation du concours spécial, tir réduit à 25 mètres (système Jouvel), offert aux élèves de l'Ecole de Tir. Ce concours comprend 20 beaux prix consistant en une montre aux armes de la Société et 19 médailles vermeil, argent et bronze.

**Société de Tir de l'Armée territoriale.** — Dimanche, 1<sup>er</sup> avril, reprise des séances d'exercices de 8 heures du matin à 5 heures du soir, au Stand de la garnison du Grand-Camp. Tirs réglementaires gratuits au fusil modèle 1874 et au revolver modèle 1873. — Concours publics du mois :

Au fusil modèle 1886 sur cibles à 400 mètres, avec 10 prix, et sur cibles de tir réduit (système du général Bonnet) avec 5 prix.

Au revolver modèle 1892 avec 5 prix.

Les inscriptions sont reçues gratuitement sur le champ de tir. Le Stand est desservi par le tramway de la Croix-Luizet partant de la place des Cordeliers toutes les 20 minutes.

**Société des Tireurs du Rhône.** — *Stand de la Doua.* — Dimanche, 1<sup>er</sup> avril 1900, concours mensuel.

**1<sup>re</sup> Catégorie,** à 200 mètres. Tir à répartition réservé aux sociétaires.

**1<sup>re</sup> Catégorie A.,** à 300 mètres, Cible Espérance, série offerte et réservée aux Sociétaires. Belle prime.

**2<sup>e</sup> Catégorie.** Tir au centre, concours public, maximum cinq mouches, minimum deux ; classement à la meilleure. Quarante francs de prix ou primes.

**3<sup>e</sup> Catégorie.** Tir réduit, séries illimitées, classement aux quatre meilleures. Concours public, nombreux prix ou primes.

**4<sup>e</sup> Catégorie,** réservée aux élèves de l'Ecole de Tir (jeunes gens français de 17 à 21 ans).

Ouverture du Tir à 8 heures du matin, fermeture à 5 heures.

Déjeuner au stand à midi ; se faire inscrire à l'avance. Le programme détaillé du concours mensuel est à la disposition des intéressés qui le trouveront au siège de la Société, cours de la Liberté, 61, les mardi jeudi et samedi de chaque semaine, de 8 à 10 heures du soir, et au Stand de la Doua les jours de concours.

Le tramway part toutes les 20 minutes de la place des Cordeliers, arrêt à la Croix-Luizet.

**DIJON. — Étoile Rouge Dijonnaise.** — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune mais active société athlétique dijonnaise sur la proposition de l'un de ses membres, M. Poillot, a décidé la pratique du sport si utile : le tir.

Bravo l'E. R. D. pour votre bon mouvement, qui permettra aux membres de la Société de devenir de bons tireurs et de renforcer au régiment le nombre des tireurs habiles. Et, maintenant à l'œuvre.

Voilà un exemple que nos Sociétés lyonnaises sont sur le point de suivre, car depuis longtemps il en est question.

## SPORTS NAUTIQUES

### ROWING

**Fédération Française des Cercles d'Aviron.**

**Congrès du 11 mars.** — Voici quelques décisions intéressantes que nous extrayons du procès-verbal du dernier congrès, paru dans le journal *L'Aviron*.

**Exposition.** — Le président annonce que le nouvel emplacement donnera toute satisfaction au Comité, car les Sociétés d'aviron seront placées à l'entrée, à l'étage de niveau avec le Champ de Mars. Il fait circuler un croquis de l'emplacement et la minute de la carte de la Fédération Française. Il rappelle qu'il y a une très grande urgence à lui envoyer tous les documents nécessaires pour compléter cette carte ; les notices consistent en un bref résumé de la vie et de l'activité des groupes régionaux.

*Les Sociétés doivent également lui envoyer sans retard les objets qu'elles veulent exposer.*

Enfin, il ajoute que le Comité de la classe 33 attend des Sociétés nautiques une décoration gaie; on demande que *tous les pavillons des Sociétés viennent orner la salle*. On examine le budget des dépenses et on décide que l'achat de ces pavillons peut être fait sur le crédit de l'Exposition. Ils deviendront la propriété des Sociétés. Tous les objets à exposer seront réunis chez le président, qui fera le nécessaire pour le transport à l'Exposition.

**Traité avec l'Amateur-Rowing-Association.** — Tous les délégués font connaître leur sentiment et l'opinion unanime est qu'il y a intérêt à supprimer les *bons de construction* afin d'éviter toute équivoque. Mais comme cette modification est d'ordre statutaire, elle ne pourra être votée ferme qu'à la révision de 1902.

Jusque là, les Sociétés sont priées d'éviter de donner des *bons de construction*, étant entendu qu'elles restent absolument libres de donner du *matériel* de course, en prix, au même titre que d'autres objets d'art.

M. Maréchal est autorisé à signer le traité avec l'Angleterre en tenant compte des considérations qui précèdent et en s'inspirant des intérêts de la F. F. Il continuera aussi les pourparlers avec les autres nations en s'efforçant de les faire participer aux grandes régates de l'Exposition.

**Traité de Courbevoie avec l'U. S. F. S. A.** — M. Fleutiaux expose les différentes phases de la question que les Sociétés de la F. F. connaissent par le menu et ajoute que si l'U. S. F. S. A. n'a pas ratifié la signature de ses délégués, c'est uniquement parce qu'elle désire conserver le bénéfice de ses traités avec les Associations étrangères.

En fait, dit M. Fleutiaux, l'U. S. F. S. A. abandonne l'Aviron à la F. F., mais si, par suite de divergences de vues fondamentales, nous étions amenés à nous séparer de la F. F., les Sociétés de l'U. S. F. S. A. veulent, le lendemain de la séparation — improbable — se retrouver dans la même situation qu'avant d'entrer à la F. F. La plupart des délégués ne voient pas grand inconvénient à donner satisfaction à l'U. S. F. S. A. dans les conditions indiquées par M. Fleutiaux.

M. Le Clère, second délégué de l'U. S. F. S. A., pose toute une série de questions tendant à prouver qu'il n'y a pas identité complète entre les définitions de l'amateur de l'U. S. F. S. A. et de la F. F.

Divers délégués répondent à M. Le Clère et M. Legros ajoute qu'en effet l'identité n'est pas complète et que c'est pour cela que l'article 2 du traité de Courbevoie stipule que l'U. S. F. S. A. et la F. F. reconnaissent mutuellement à leurs sociétaires la qualité d'amateur, *telle qu'elle est définie par leurs statuts respectifs*.

Au fond, M. Le Clère voudrait être assuré que les Sociétés de la F. F. veulent la suppression sincère des prix en espèces. Presque tous les délégués déclarent qu'il ne saurait en être autrement et le président ajoute qu'en cas d'infraction, dès qu'elle sera connue, le bureau prendra toutes les mesures nécessaires pour faire respecter le règlement. Il trouve qu'une association française doit avoir en la F. F. la même confiance que les associations étrangères.

Ces divers points élucidés, il est décidé, sans opposition, que le traité de Courbevoie sera maintenu et signé avec la seule adjonction demandée par M. Fleutiaux.

## L'ENTRAÎNEMENT

Quinze jours ne nous séparent plus que de la première réunion de courses qui, au début de la saison nautique réunir à Nice les équipes constituées et désireuses de se remettre en ligne. Déjà les bords de la Saône, malgré le mauvais temps et le froid persistant de ces jours derniers, ont retrouvé l'entrain et la gaieté que nos vaillants canotiers entraînent avec eux.

Dimanche, le *Club Nautique de Lyon*, donnant l'exemple et encourageant hardiment l'émulation de ses équipes, organisait des régates d'entraînement dont nous donnons ci-dessous les résultats.

Les autres sociétés ne chôment pas. On s'entraîne de tous côtés. Le *Cercle de l'Avion* prendra part demain à de nouvelles régates de la *Fédération Lyonnaise*.

Nos athlètes vont bientôt en avoir fini avec les championnats de football et ont hâte de commencer une saison plus sérieuse que l'année dernière.

En attendant une équipe de Trévoux, section *Football-Club Régates Lyonnaises*, s'entraîne et a reçu cette semaine une yole de mer neuve pour aller courir à Nice. On annonce même que les anciens s'y remettent et prèchent d'exemple: c'est ainsi que M. Rochefort ira aussi à Nice non seulement pour accompagner son équipe, mais bien pour participer aux courses.

Allons ! ça va !

J. G.

## RÉGATES D'ENTRAÎNEMENT

Le *Club Nautique de Lyon* avait organisé, pour dimanche dernier, des régates d'entraînement entre sociétaires. Malgré le temps froid et menaçant cette petite fête a pleinement réussi. Dès 9 heures du matin il y avait grande animation au garage; les courses ont, d'ailleurs, été très intéressantes, et dans chacune d'elles, cinq équipes se disputaient les prix. Il est agréable de le constater, alors qu'on se plaint de tous côtés de la pénurie des jeunes rameurs.

A 10 heures, commençaient les courses. Le Conseil d'administration était au complet. MM. Genicoud, président; Berthéas, Soubeyran, Aublanc, Troncy, Ch. Lumpp, etc... M. Brancier donnait les départs.

**1<sup>re</sup> course.** — **Skiffs** 1.200 m. — Virage.

1. E. Wegelin, 2. Jambon, 3. Perrin, 4. Barnoud, 5. Bertrand. Faynel qui était bon troisième, ayant voulu se rendre un compte par trop exact de la température de l'eau, n'a pas pu terminer le parcours. Wegelin a gagné facilement la course, suivi à deux longueurs par Jambon. Ce sont de bons scullers qui défendront bien leur place, cette année, en junior et en débutant.

**2<sup>e</sup> course.** — **Deux rameurs.** Armement libre, 1.200 m. — 1 virage.

1. *Foie de veau* (MM. Perrin, Lumpp), en outrigger; 2. *Risette* Berthéas, Grange en yole à 4; 3. Wegelin, Barnoud, en yole à 2; 4. Bertrand, Faynel, en 2 de couple; 5. Guillermin, Merle, en outrigger.

Victoire facile de *Foie de veau*. *Risette*, montée dans une yole à 4, a fait une course superbe, en tenant tête à toutes les autres équipes. Ces jeunes débutants ont fait preuve d'une endurance et d'une tenacité dignes de tous les éloges.

**3<sup>e</sup> Course.** — **Quatre rameurs** (Armement libre) 1700 m. 1 virage; 1<sup>re</sup> *Glaneuse*: Berthéas, Grange, Tachet, Hedinger, en yole à quatre.

2. *La Pipe*: Bertrand, Range, Roux, Faynel, en yole à 4.

3. *Fan !*: Perrin, Lumpp, Wegelin, Jambon en outrigger.

4. *Proteuse*: Guillermin et Wegelin, Barnoud, Grange, en outrigger.

5. *Quadrille*: C. Lumpp, Fontaine, Troncy, en 4 de couple.

Pendant toute la course, lutte superbe entre les deux équipes de débutants; *Glaneuse* ne gagnait que d'un nez de bateau.

Après les courses, un déjeuner intime réunissait vainqueurs et vaincus, jeunes et vieux. La plus folle gaieté, qui ne quitte jamais nos canotiers, présidait, comme toujours, à la fête. Au champagne, M. R. Berthéas, se fit vivement applaudir dans une chanson en vers de sa création, fort bien appropriée à la circonstance.

Après le déjeuner, plusieurs équipes se forment pour monter faire un tour jusqu'à Collonges, tandis que ceux de tempérament plus calme se livrent aux douceurs de la boule ou de la manille.

En somme, journée charmante à laquelle il n'a manqué que le soleil; espérons qu'il se montrera moins avare de ses rayons pour les régates d'entraînement de la *Fédération Lyonnaise* qui doivent avoir lieu dimanche prochain. SCÉPÉ.

Nous avons appris avec le plus vif regret les deux pertes cruelles que vient de faire, la semaine dernière, le sport nautique à Lyon.

M. Goumy, président d'honneur du *Cercle de l'Aviron*, et M. Blache, un des plus anciens membres honoraires et le père d'un dévoué du *Football-Club Régates Lyonnaises*, sont morts bien vite emportés par la maladie. De nombreux sociétés ont tenu à assister à leurs funérailles. Nous nous joignons à eux pour adresser à leur famille l'expression de la vive part que nous prenons à leur profonde douleur.

## LA NATATION

### Baigneurs et Nageurs

par A. POULLAILLON

(Voir n° 163 et suivants)

« Pro Humanitate Sæpe  
Pro Patria Semper! »

### XIII. -- Concours et Règlements.

(Suite)

Au grand concours donné à l'occasion du Centenaire de la Révolution, le 28 août 1889, dans le bassin de la Caille sur la Saône, à Lyon, 40 sociétés étaient inscrites pour y prendre part; mais, par suite des fatigues imposées par cinq jours de fête et, aussi, il faut le dire, par une mauvaise volonté évidente de la direction des fêtes fédérales, 15 sociétés seulement, représentées par 18 sections de 6 nageurs chacune, purent concourir.

Les sociétés de Chalon-sur-Saône, Givors et Roanne, mirent en ligne chacune deux sections (adultes et pupilles). Cela faisait un total de 108 nageurs de première force.

Le programme comportait les mêmes mouvements que pour le concours de Vaise, en 1887: 300 mètres avec 5 virages, dont 3 par conversion et 2 par le flanc. La *Société de Givors* obtint les deux premiers prix en sections. La section adultes de cette société fit le parcours en 9'53" et la section pupilles en 9'32". La moyenne du temps employé pour l'ensemble des 18 sections, fut de 12'6".

Parmi les équipes engagées, quelques-unes, notamment celles des trois sociétés citées plus haut, ont fait preuve de qualité hors ligne. Le concours individuel a offert un intérêt exceptionnel et le premier prix a été attribué à un jeune homme de 17 ans, Pierre Grandjean, des *Sauveteurs de Roanne*, qui a fait le parcours en 7'42".

L'année suivante, 13 juillet 1890, c'est à Givors que se rencontrent à peu près les mêmes sociétés du Sud-Est: quinze sont engagées avec, également, dix-huit sections de six nageurs, dont trois de pupilles: Chalon-sur-Saône, Roanne et Vienne.

Les courses se sont données en eau morte, sur le bassin du Canal du Gier. Elles comportaient les mêmes distances et les mêmes mouvements que le concours précédent. Mais, cette fois, ce sont les Viennois (adultes), qui, en section, décrochent la timbale, en faisant le parcours dans un ordre admirable en 10'3". La moyenne du temps employé par les sections fut de 12'10".

Au concours individuel, ce sont les pupilles de Chalon qui viennent en tête avec 8'55" en moyenne.

Pour corser la fête, la Société de gymnastique « *L'Indépendante de Givors* », qui n'avait pu prendre part aux concours comme société organisatrice, exécuta à la brasse, une manœuvre commandée au sifflet, avec deux sections de douze

nageurs chacune (bonnets bleus et bonnets rouges), qui obtint un énorme succès.

Les mouvements de ce tournoi natatoire étaient exécutés avec une précision parfaite, un ensemble merveilleux et une régularité mathématique qui auraient fait pâlir de jalousie les grands metteurs en scène de nos carousels militaires.

Cette fête admirable — dont il m'a été impossible de revoir quelque chose de comparable — s'est terminée par une pantomime nautique, exécutée à la nage, par la Société de Chalon. Cela représentait, d'après le canevas, l'arrivée d'Européens sur une île habitée par des naturels, qui accueillent les explorateurs à coups de flèches. Naturellement, les armes à feu ont raison des armes primitives, mais c'était un plaisir de voir se soutenir cette vigoureuse lutte natatoire, où les mouvements du corps sont actionnés et maintenus sur l'eau par les jambes, les bras restants hors de l'eau pour tendre l'arc ou faire le coup de feu. Aussi les acteurs de cette pièce furent-ils acclamés par des milliers de spectateurs enthousiasmés.

De 1890 à 1898, sauf dans le Nord où il y a toujours eu des sociétés pratiquant activement l'entraînement, je n'ai pas connaissance qu'il y ait eu, en France, de vrais concours de natation pouvant être considérés comme manifestations publiques de l'art natatoire.

La création, par le journal *Le Vélo*, en 1898, du *Criterium de la Natation*, peut-elle être regardée comme une organisation ayant pour but l'enseignement d'un exercice utile et hygiénique, de propager un art agréable ou de perfectionner une science indispensable? Je ne le crois pas!

Je donne là dessus, dans un chapitre spécial au *Criterium*, l'explication de cette opinion car, à mon avis, les conditions de ces courses de nage ne doivent pas être comptées comme un règlement de concours.

J'estime qu'il importe surtout pour la diffusion et la propagation de cet exercice, de favoriser et d'encourager les sociétés sportives en leur permettant la création d'équipes de nageurs qui lutteraient au nom de leurs couleurs, puis, par une réglementation équitable pouvant donner de bonnes garanties à l'amateur contre le professionnel qui est à tort ou à raison, considéré comme une des causes de la décadence rapide d'un grand nombre des sports.

Je serais d'avis, également, de créer des catégories ou divisions, de façon à prévenir l'embauchage et la truquerie. Mais c'est une complication qu'il faut éviter, tant que ces exercices ne sont pas vulgarisés.

En attendant j'insiste pour la mise en pratique des Concours simultanés, qui peuvent également se diviser en exercices imposés et exercices libres. Les organisateurs de concours doivent indiquer assez à l'avance les conditions techniques des exercices imposés, afin qu'ils puissent être étudiés théoriquement et pratiquement.

Les Sociétés doivent être renseignées: sur l'emplacement du concours, la longueur et la largeur de la piste, la profondeur moyenne ainsi que la vitesse du courant s'il en existe.

Les exercices imposés pour section peuvent comprendre: des marches d'ensemble en avant, oblique, par file, par le flanc; des courses d'obstacles, de vitesse, de résistance; à la brasse, sur le dos, etc.

Les exercices libres pour section sont à la volonté des sociétés, mais les organisateurs doivent exiger d'en connaître le schéma afin de prendre les mesures nécessaires pour en assurer la réussite, en même temps que la sécurité. Il en est de même pour les courses individuelles.

#### Compagnie active des Sauveteurs Volontaires du Rhône.

— Le vendredi, 6 avril 1900, à 8 h. du soir, le Cirque Rancy donnera une grande représentation de gala au bénéfice de la *Compagnie des Sauveteurs Volontaires du Rhône*.

A cette soirée figureront:

Le Cercle choral du 3<sup>e</sup> arrondissement, la Société de Gymnastique Alsace-Lorraine, le Rallye-Lyonnais et toutes les attractions si intéressantes du Cirque.



Nous engageons vivement la population lyonnaise, si sympathique à nos braves sauveteurs, à honorer de sa présence cette soirée toute spéciale.

Dépôt de billets pour la représentation : Au siège, 22, quai de Reiz, Café des Sauveteurs.



# CYCLISME

**Commission d'amateurisme (U.V.F.)  
de Lyon et du Sud-Est.**

*Délégué* : M. Laganne, 5, rue de l'Hôtel de ville, chef consul de l'U.V.F. à Lyon.

*Sous-délégués* : M. Henri Place, 14, rue Tronchet à Lyon; M. J. Didier, 18, rue Servient.

Cette commission, comprenant des délégués des sociétés de l'U.V.F. et de l'U.S.F.S.A., surveille et réglemente les courses d'amateurs sous le contrôle de la Commission Centrale d'amateurisme de l'U.V.F. (M. Pierre Roy, président, 229, rue St-Honoré, Paris).

## Fédération du Haut-Rhône

(Fondée en 1884)

Comprenant les Clubs suisses et français de la région du Haut-Rhône ainsi que le Vélo-Club de Turin.

**Club directeur pour 1900 : Le Cyclophile Genevois.**

(Siège : 10, quai de la Poste, à Genève).

*Clubs affiliés* : Bicycle-Club de Lyon, Bicycle-Club de Genève, Cyclophile Genevois, Union Vélocipédique Lyonnaise, Vélo-Club Aixois, Vélo-Club d'Alberville, Vélo-Club d'Annecy, Vélo-Club de Chambéry, Vélo-Club de Genève, Vélo-Club Grenoblois, Vélo-Club Maconnais, Vélo-Club de Thoron, Vélo-Club de Turin, Vélo-Touriste Voironnais.

Nous recevons, avec prière d'insérer, la lettre suivante pour qu'elle soit portée à la connaissance de toutes les sociétés affiliées à la F. H. R.

A Monsieur le Rédacteur du *Lyon-Sport*, organe officiel de la F.H.R.

Nous avons l'honneur de vous informer que, depuis le 1<sup>er</sup> courant, notre club, le *Cyclophile Genevois* a pris la direction de la F.H.R.

Tout en vous assurant que nos efforts tendront à accomplir fidèlement le mandat qui nous est confié, nous vous prions de bien vouloir nous adresser, à dater de ce jour, toutes vos communications concernant la Fédération.

Recevez, Monsieur le Président et Messieurs les Membres, nos amicales salutations,

Au nom du Comité de la F.H.R.,

*Le Président* : A. CHABOUS.

## Course Lyon à Villefranche le 8 avril.

Les engagements pour cette course d'amateurs arrivent de toutes parts, aussi engageons-nous les coureurs à ne pas attendre à la dernière minute pour se faire inscrire, surtout s'ils veulent avoir une bonne place au départ. En plus des prix dont nous avons déjà la liste, il vient de s'en ajouter un autre. La commission d'amateurisme de l'U. V. F. de Paris offre spécialement pour cette course une jolie médaille artistique en vermeil; voilà donc encore un beau prix de plus pour les coureurs. Ces derniers, dont la plupart ont vu les prix, en sont enchantés. surtout pour une petite course pareille d'environ 28 km. Aussi toutes nos meilleures pédales amateurs s'entraînent ferme à seule fin de faire leur possible pour entrer en possession du premier prix, qui est un fin biscuit de Léone, hauteur 50 c.,

œuvre de G. Lévy et représentant une « Femme à la fontaine ». Les autres prix qui viennent après sont tous utiles et feront certainement plaisir à ceux qui pourront les gagner.

Rappelons que cette course se fait le 8 avril, qu'elle est ouverte à tous les amateurs de l'U.V.F., et de l'U. L. F. S. A., et aux affiliées.

Les inscriptions sont reçues 5, rue de l'Hôtel-de-Ville. Droit 1 fr. Indiquer le numéro de sa licence.

Nous donnons ci-dessous l'itinéraire de cette course du 8 avril, et le contrôle :

*Départ.* — Le départ se fera à 9 h. 1/2 précises, en haut de la montée de Champagne. Café du Chalet (panonceau de l'U.V.F.). Les coureurs devront être là à 9 h. pour signer la feuille.

*Arrivée.* — L'arrivée à Villefranche se fera au café Meunier, les coureurs sont tenus de signer la feuille d'arrivée, sous peine d'être disqualifiés.

*L'itinéraire.* — Lyon-Champagne en passant par Lissieu et Anse.

*L'entraînement* par voitures automobiles est défendu, seul le tri à pétrole et le Bollée (sans coupe-vent) sont autorisés ainsi que les machines actionnées par la force humaine.

*Avis aux coureurs.* — Les coureurs sont seuls responsables des accidents qu'ils peuvent occasionner, et il leur est recommandé de prendre des *précautions* et d'avoir à *ralentir* dans la traversée des villages et agglomérations.

## Sortie de l'U. V. F.

Les Unionistes, affiliés et amis de l'U. V. F., profiteront de cette course pour faire la première sortie de l'année et partiront du même point de départ des coureurs pour aller déjeuner à Villefranche, Hôtel de l'Ecu, où les retardataires pourront encore se mettre à table à midi.

## Affiliations de Sociétés.

Deux de nos meilleures sociétés lyonnaises, le *Vélophile Lyonnais* et le *Rapid'Club*, viennent de voter leur réaffiliation à l'*Union Vélocipédique de France*.

Disons, en passant, que le Rapid'Club a donné sa démission d'affilié de la F. C. L., préférant rester de l'U. V. F. où de nombreux avantages sont offerts aussi bien aux coureurs qu'aux touristes et même à ceux qui seraient désireux de pratiquer les sports athlétiques.

Quant au Vélophile Lyonnais, c'est une de nos anciennes sociétés cyclistes qui a toujours fait partie de l'U. V. F.

D'autres demandes d'affiliation sont parvenues au chef consul et seront examinées par le personnel consulaire dans sa prochaine réunion.

## Union Vélocipédique Lyonnaise

La société a renouvelé ainsi qu'il suit son bureau pour l'année 1900 : Président, M. Roussillon ; vice-président, M. Bouvier ; trésorier, M. Teillon ; trésorier-adjoint, M. Gauthier ; secrétaire, M. Bachelard ; secrétaire-adjoint, M. Cély ; conseillers, MM. Gontard, Altin, Maurice Bachelard.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le banquet annuel de la société a été fixé au samedi 31 mars, banquet qui sera suivi du grand bal qu'elle donne chaque année dans les salons Monnier, place Bellecour. Aussi les organisateurs sont-ils sur les dents, afin de clôturer dignement la saison des fêtes d'hiver. On nous promet d'agréables surprises ; par indiscrétion, nous savons déjà que des carnets de bal, vrais bijoux d'élégance, seront distribués.

## Stade et Philégic-Club Lyonnais

La commission de cette Société fera disputer demain au Vélodrome de Genas, à 3 h. après midi deux épreuves de 2,000 mètres et 10 kilomètres. Tous les membres sont priés d'assister à cette première réunion en vue de la course du 15 avril.

La commission se réunira ce soir café Déruaz, 2, quai des Célestins. Ordre du jour très important.

**Une bonne nouvelle.** — M. Paul Escudier, président de l'U.S.F.S.A. et conseiller municipal a fait voter dans la séance de jeudi une subvention de 4.000 francs, aux régates internationales de Paris, et une autre de 3.000 francs à l'Union Vélocipédique de France, pour l'organisation du Grand Prix Cycliste.

## TOURISME

### Touring-Club de France.

Dimanche, 1<sup>er</sup> avril, excursion à Beauregard, 70 kilomètres. Rendez-vous pont de Serin, à 8 heures très précises.

Itinéraire : Aller par Villefranche; retour par Trévoux.

**Lyon Excursions** (23, quai de l'Hôpital). — Dans le but de favoriser le développement des voyages et de la photographie *Lyon-Excursions* vient de prendre l'heureuse initiative d'organiser, pour les fêtes de Pâques, un superbe voyage en Suisse avec concours photographique réservé aux nombreux amateurs de notre région.

Pour être admis à ce concours pour lequel de nombreux prix seront décernés, il suffira de prendre part à l'excursion dont le prix d'inscription sera des plus réduits par suite des importantes réductions obtenues.

Les clichés admis à concourir devront être pris au cours de ce superbe voyage dont l'itinéraire, des plus intéressants, comprendra Genève, Evian, Ouchy, Lausanne, etc.

On peut se procurer, dès à présent, le programme de l'excursion et le règlement du concours au siège, café de Venise, 23, quai de l'Hôpital.

### AVIS AUX SPORTSMEN

Nous avons l'avantage de signaler à nos lecteurs et surtout à nos lectrices, une maison de tout premier ordre pour les vêtements de Sport, depuis l'amazone, la bicyclette, l'automobile, jusqu'à l'escrime, le tout conditionné à l'instar des premières maisons de Paris, et cela à l'**AMAZONE, 2, rue Palais-Grillet, Lyon.**



## AUTOMOBILISME

### Avis aux Chauffeurs.

Le Maire de Lyon vient de signer deux arrêtés, pour réglementer l'allure des chauffeurs au Parc et sur les voies publiques. Comme ils intéresseront nos lecteurs, et ainsi que nous l'avons annoncé, nous les publions intégralement :

#### Réglementation de la circulation des automobiles sur la voie publique. — Arrêté.

Le Maire de Lyon, Grand Officier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

Vu la loi du 5 avril 1884 ;

Vu le décret du 10 mars 1899 fixant à 20 kilomètres à l'heure la vitesse maximum des automobiles dans les agglomérations ;

Considérant qu'il importe, dans l'intérêt de la sécurité publique, de réduire notablement cette vitesse sur certaines voies publiques de Lyon ;

Vu la lettre de M. le Ministre des Travaux publics, en date du 4 décembre dernier.

#### ARRÊTE :

Article premier. — Les véhicules à moteur mécanique, automobiles, voiturettes, motocycles, etc., ne peuvent circuler qu'à la *vitesse maximum de 10 kilomètres à l'heure* sur les voies publiques ci-après désignées, savoir :

Toutes les rues comprises entre le Rhône et la Saône, depuis la limite formée par la rue d'Algérie, le côté nord de la place des Terreaux et la rue Puils-Gaillot, jusqu'au delà des voûtes de Perrache; cours Morand et Vitton, rue Bugeaud et cours Lafayette, du quai à l'avenue de Saxe; grande rue de la Guillotière, rue Paul-Bert, rue Moncey et avenue de Saxe, depuis le cours Morand jusqu'au cours Gambetta.

Sur les places du Pont, Le Viste, des Cordeliers, la rue Grenelle et les ponts de la Guillotière, Lafayette et Morand, la vitesse n'excèdera pas *6 kilomètres à l'heure*.

Enfin la vitesse devra être ramenée à celle d'un homme au pas, à l'intersection des rues, dans les passages encombrés et toutes les fois que les circonstances l'exigeront.

Art. 2. — Sont exceptés des dispositions qui précèdent, les quais de la rive droite du Rhône et de la rive gauche de la Saône, compris dans le périmètre précité, sauf toutefois pour les parties de ces voies affectées à la tenue des marchés, qui ne pourront être traversées, pendant la durée desdits marchés, qu'à l'allure d'un homme au pas.

Art. 3. — MM. les Commissaires de police des quartiers intéressés et les agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et affiché.

Lyon, le 13 mars 1900.

Le Maire de Lyon, D<sup>r</sup> GAILLETON.

#### Parc de la Tête-d'Or. — Réglementation de la circulation des automobiles. — Arrêté.

Le Maire de Lyon, grand officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique,

Considérant qu'il importe de réglementer la circulation des automobiles dans le parc de la Tête-d'Or ;

Vu la loi du 5 avril 1884.

#### ARRÊTE :

Article premier. — Les automobiles, voiturettes, motocycles, en un mot, tous les véhicules à moteur mécanique, quelle que soit leur nature, ne sont admis à circuler dans les allées du parc de la Tête-d'Or accessibles aux voitures, que sur permissions spéciales délivrées à la mairie de Lyon.

Art. 2. — Cette permission sera personnelle et ne pourra être prêtée sous peine de retrait immédiat. Elle sera délivrée sur la production du procès verbal, des récépissé et certificat prévus aux articles 7, 8 et 11 du décret du 10 mars 1899.

Art. 3. — Pour entrer au Parc, le permissionnaire devra montrer son autorisation au garde de service, qui prendra note de ses nom, prénoms et domicile, et lui remettra un numéro d'ordre destiné à être suspendu de façon très apparente au véhicule.

Ce numéro sera rendu au garde placé à l'une quelconque des sorties. A défaut, la permission sera retirée.

Art. 4. — La circulation régulièrement autorisée dans le Parc des véhicules à moteur mécanique sera permise jusqu'à midi dans toutes les allées ouvertes aux voitures. Elle ne sera plus tolérée, les jours de semaine, à partir de midi, que dans les allées dites : du Lac, du Chalet, du Grand-Camp (entre la porte des Légionnaires et l'allée du Chalet), de l'Île, des Ebats, du Chemin de fer, de la Gare de ceinture et de la Tête-d'Or. Enfin, les dimanches et jours fériés, la circulation de ces véhicules sera interdite dans toute l'étendue du Parc à partir de midi.

Art. 5. — En aucunes, la vitesse ne pourra excéder 10 kilomètres à l'heure. Elle devra être ralentie et même ramenée à celle d'un homme au pas dans les contours brusques, au croisement des allées et toutes les fois que les circonstances l'exigeront. Le conducteur devra arrêter le mouvement chaque fois que le véhicule pourra être une cause de désordre ou d'accident, ou qu'il en sera requis par les agents de l'autorité.



ART. 6. — M. le Directeur du service municipal de la voirie et les agents de la force publique sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et affiché. — Lyon, le 13 mars, 1900 ; *Le Maire de Lyon* ; D<sup>r</sup> GAILLETON.

Sans approuver absolument toutes les dispositions du premier arrêté, nous devons cependant reconnaître qu'une réglementation dans ce sens semblait de jour en jour devenir nécessaire, ensuite de la persistance de quelques chauffeurs à vouloir faire du 45 à l'heure dans nos principales rues. Notre Maire a-t-il enfin trouvé la mesure exacte de la vitesse raisonnable et l'exécution de son arrêté ne lui réserve-t-il pas de nombreuses surprises ? C'est ce que nous verrons d'ici peu.

Mais en ce qui concerne le second arrêté, avouez qu'il est tout au moins bizarre, et nous voulons espérer, pour l'honneur de M. Gailleton, qu'il a oublié de le lire avant de le signer.

Nos allées du Parc seront de moins en moins publiques puisqu'elles se trouvent désormais sous le coup d'un arrêté qui en exclut les chauffeurs. Les cyclistes n'osent plus y pénétrer quand les heures réglementaires à outrance tolèrent leur entrée. Il faudra maintenant une permission municipale pour aller s'y promener en automobile. Il n'y a aucune raison pour ne pas en exiger une également pour les voitures, chevaux, bicyclettes et pour les piétons. Voyez un étranger de passage à Lyon en automobile, il sera réduit à aller au Parc à pied ou en sapin, pendant que son auto se refroidira dans un garage. A moins, toutefois, qu'il ne préfère se livrer à l'engrenage des formalités administratives pour obtenir — au bout d'un mois — la permission de faire le tour du Parc sans se voir infliger un procès verbal.

Du reste, M. le Maire est trop logique avec lui-même pour ne pas exiger bientôt la même formalité de tout le monde et alors on entrera plus facilement à l'arsenal de Brest qu'au Parc de la Tête-d'Or. En outre, si toutefois M. Gailleton veut bien permettre à un de ses humbles administrés de lui donner un conseil, je crois qu'il serait bon de faire payer cette autorisation. Ce serait là une excellente source de revenus pour la ville, sans compter qu'on pourrait exiger qu'elle fût délivrée sur papier timbré, ce dont l'Etat ne se plaindrait pas, si encore on exigeait qu'elle fût enregistrée.

Allons, bons Lyonnais, courage ! On vous fait déjà payer pour entretenir le Parc, bientôt on vous fera payer le droit d'aller y lire votre journal. A moins cependant que vous vous solidarisez avec les chauffeurs (remarquez que je ne dis pas chauffards) pour demander la suppression de cet arrêté qui commence à établir l'arbitraire dans les règlements de la circulation. J. HIRNET.

#### La Semaine Automobile de Nice.

La Semaine Automobile de Nice a brillamment débuté dimanche, 25 mars, par un Corso Automobile Fleuri. En effet, c'est avec une fête où se mêleraient les fleurs, les reines de la Côte d'Azur, que l'A. V. C. N. a voulu faire débiter la série des réunions sportives. Tout était fait pour ajouter à la beauté de la fête : le temps, un vrai temps de printemps, le soleil illuminait le décor de la fête et la fanfare des chasseurs qui alternait avec la musique du 3<sup>e</sup> de ligne. Aussi, un public élégant et nombreux avait envahi l'enceinte bien avant le commencement des hostilités.

Cette brillante lutte a eu pour théâtre la vaste allée du Jardin Public et la partie de la Promenade des Anglais comprise entre la Jetée Promenade et le quai du Midi.

Vers 2 heures, les leuf-leuf commencent à arriver ; la bataille s'engage avec entrain.

Vers 4 h. 1/2, les bannières ont été distribuées aux voitures les mieux décorées.

#### Résultats et classement des courses

**Course Nice-Druguignan-Nice (192 kilom.) Série A.** — Motos et voiturettes au-dessous de 250 kilos.

1. Florès. Temps, 5 h. 32'57" ; 2. G. Richard, 6 h. 56'13".

**Série B.** — Voiturettes de 250 à 400 kilos (2 personnes)

1. Decauville V, T. 54 h. 4'29" ; 2. Decauville III ; 3. Preuil.

**Série C.** — Voitures de 400 à 1.000 kilos (4 personnes).

1. Paul Chauchard, 4 h. 45'31" ; 2. Liebig ; 3. Ernest Guenod.

**Série D.** — Voitures au-dessus de 1.000 kilos (6 personnes).

1. Stead. T. 3 h. 59'08" ; 2. Valton ; 3. Audibert ; 4. Bergeon.

**Course Nice-Marseille (197 kil.) Série A.** — Véhicules Motocyclistes, motocycles et voiturettes pesant moins de 250 kil.

1. Béconnais. T. 3 h. 23'11" ; 2. Teste ; 3. Marcellin ; 4. Joyeux ; 5. Bardin ; 6. Gasté ; 7. De Méaulne ; 8. P. Baras ; 9. Allègre ; 10. Bertin ; 11. Cavasse ; 12. Ducom ; 13. Bonnard.

**Série B.** — Voitures pesant de 250 à 400 kilos et portant au moins 2 voyageurs côte à côte d'un poids de 70 kilos :

1. Paul Chauchard, t. 6.08'23 ; 2. Decauville I, t. 6.39'50 ; 3. Decauville II, t. 7.14'24 ; 4. Van Berendonck.

**Série C.** — Voitures pesant plus de 400 kilos et portant au moins 2 voyageurs côte à côte d'un poids de 70 kilos.

1. René de Knyff, t. 3.25'39 ; 2. Gilles Hourgières ; 3. Charron ; 4. Pinson ; 5. Levegh ; 6. Boson de Périgord ; 7. Girardot ; 8. Gui des Aunaies ; 9. Kœchlin ; 10. Labouré ; 11. Mercédès.

Ce dernier classement, en ce qui concerne les motocycles, aurait été modifié en suite de la décision prise par les commissaires de ne pas continuer la course par suite du mauvais temps.

**Motocycles :** De Méaulne seul arrivé à Nice (7 h. 26 pour le retour) gagne les 1000 fr. du temps primé, le 1<sup>er</sup> prix de 500 fr. et la médaille de l'A. C. F.

La catégorie des **Voiturettes** est annulée aucun des partants de Marseille n'étant arrivé avant 6 heures du soir.

Dans la catégorie des **Voitures** (reconnue valable), de Knyff gagne le 1<sup>er</sup> prix 1000 fr. et 779 fr. 61 du temps primé, Gilles-Hourgières, médaille et 472 fr. 32 ; Charron, médaille et 461 f. 74 ; Pinson, 293 fr. 38 ; Levegh, 237 fr. 38 ; de Périgord, 210 fr. 73 ; Girardot, 208 fr. 91 ; Gui des Aunaies, 171 fr. 90 ; Kœchlin, 163 fr. 42.

MANUFACTURE GÉNÉRALE DE CAOUTCHOUC

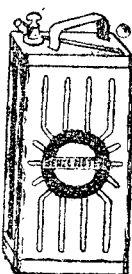
D. PIARD

Place des Terreaux, 7, LYON

Fournitures pour Usines

Pneumatique " LE COUREUR "

Pièces détachées et Accessoires pour Bicyclettes et Motocycles



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

# ESCRIME

U. S. F. S. A.

Championnat du Sud-Est.

C'est dimanche dernier, à 9 heures du matin, dans le local de l'*Athlétic-Club des Jeux Olympiques*, mis gracieusement à la disposition du Comité du Sud-Est, que s'est disputé le championnat d'escrime pour l'année 1900. Disons tout d'abord que cette réunion a eu un grand succès, non pas que les engagements aient été plus nombreux que l'année dernière, mais par la qualité des tireurs engagés qui, chaque année, présentent un progrès sensible sur les précédents.

Le jury était composé de MM. Assaut, chef de cours des anciens élèves de Joinville, président; Bourquin, professeur à l'A. C. T. O.; Charles, professeur du F. C. R. L.; Fresneau, professeur à l'Épée de Roland; Meiffre, professeur à l'A. C. L. et Joly, professeur au R. C. L.

Remarqué parmi la nombreuse assistance: MM. Burnichon, président du Comité du Sud-Est; Héritier et Martinand, vice-présidents; Clermont, président de l'Épée de Roland; David, président, Munet, directeur et les membres du Conseil d'administration de l'A. C. J. O.; Henri Place, Berthet, etc., et la commission d'escrime du Sud-Est, représentée par MM. F. Charobert, Debroux et Klain.

Le premier assaut met en présence MM. Courthial et Perrin-Maréchal, aucun résultat n'étant acquis au bout des douze minutes réglementaires, le jury décide que l'assaut reviendra à la fin du premier tour. *Deuxième assaut*: MM. Bilger et Perret; M. Bilger est vainqueur. Remarqué le joli jeu de Perret qui a réussi de magnifiques arrêts et de bonnes ripostes, mais ce tireur a le grand défaut de ne pas se fendre à fond. *Troisième assaut*: MM. Bérard et Phalancher. Bérard triomphe assez facilement de son adversaire classé second l'année dernière. *Quatrième assaut*: par suite de l'absence de M. Chenet, du F. C. R. L., champion de 1899, M. Mage est qualifié pour les 1/2 finales. *Reprise* entre MM. Courthial et Perrin-Maréchal; ce dernier sort très difficilement vainqueur de cet assaut. Joli jeu de M. Courthial, mais peu agréable de M. Perrin-Maréchal, qui abuse du corps à corps et part avec une telle violence que souvent l'on croirait plutôt assister à un assaut de bâton qu'à un assaut de fleuret.

Au deuxième tour, Bérard bat Perrin-Maréchal très facilement. M. Bilger triomphe avec plus de facilité encore de M. Mage.

La finale met en présence MM. Bérard et Bilger. Assaut très élégant et surtout très classique qui a émerveillé l'assistance. Le jeu de M. Bérard, quoique un peu large, est très académique. Ce tireur a beaucoup de jugement et de combinaisons. A son actif, un magistral double dégagé, quelques beaux coups droits et la belle par une deux.

Quant à M. Bilger, il n'a pas tenu ce qu'il promettait, à mon avis, mais je crois que l'émotion n'est pas étrangère à sa défaite de dimanche. Remarqué sa magnifique tenue sur la planche.

M. A. Bérard, du R. C. L., est donc proclamé champion du Sud-Est pour 1900.

Au nom du jury, M. Assaut a félicité les tireurs pour leur bonne tenue et les réelles qualités qu'ils ont montrées.

Pour terminer MM. Bourquin et Meiffre, professeurs, se sont fait applaudir dans un assaut brillamment exécuté.

FRANTZ.

## L'Aérostation à l'Exposition.

Le nombre des concours d'aérostation qui seront donnés à l'Exposition n'est pas inférieur à vingt-six, tous affectés de fort beaux prix en argent et de plaquettes artistiques. Le programme de ces concours, dont le détail est intéressant, ainsi que la formule d'engagement, sont envoyés à qui en fait la demande à M. le commandant Paul Renard, 7, avenue de Trévoux, à Meudon (Seine-et-Oise).

# Athlétisme Football

U. S. F. S. A.

Comité du Sud-Est.

*Bureau du Comité du 27 mars.* — La séance est ouverte à 9 h. 1/4; sont présents: MM. Burnichon, Héritier et Brochu. Excusé: M. Corleys.

Lettre de l'*Union Athlétique du Lycée Carnot, de Dijon*, annonçant que l'équipe première de cette société viendra disputer à Lyon, dimanche 1<sup>er</sup> avril, le match final du championnat d'équipes secondes, contre l'équipe seconde du Football-Club Régates Lyonnaises. Ce match aura lieu dimanche, à une heure et demie, très exactement, sur le terrain du F. C. R. L., Pelouse des courses. Cette lettre est transmise à M. M. Pinet, capitaine du F. C. R. L., qui se mettra en communication avec le Lycée Carnot, pour l'organisation. A ce sujet, le secrétaire du Comité est également chargé d'écrire à M. le Proviseur du Lycée Carnot, pour le remercier de l'intérêt qu'il porte aux sports en autorisant l'équipe du lycée à se déplacer et à venir à Lyon.

Lettre de M. Callot transmettant une réclamation du *Stade Roannais*. Le Bureau, après avoir pris connaissance des faits qui ont motivé l'exclusion du Stade Roannais dans le challenge Henri Place, reconnaît que plusieurs erreurs ont été commises. Les faits sont ainsi rétablis: le Stade Roannais a envoyé son inscription au challenge Henri Place cinq jours après la clôture des engagements qui avaient été arrêtés, et l'ordre des matches tiré au sort le 14 janvier. Mais, par suite de précédentes décisions, ce n'est que dans sa séance du 9 janvier que le Comité du Sud-Est a décidé d'accepter le S. R. dans le challenge Place. Cette décision ayant paru dans le *Lyon-Sport* du 14 janvier, le Stade Roannais n'a donc pu en prendre connaissance qu'après la clôture des engagements. Etant donné ces considérations, le Comité décide donc que le Stade Roannais jouera son match pour le challenge Henri Place. A propos de ce challenge, M. Burnichon demande que le procès-verbal de la commission de football, qui a cru devoir disqualifier l'équipe troisième du F. C. R. L., pour avoir fait jouer dans son équipe des joueurs non qualifiés, ne soit pas adoptée par le Bureau. Il fait remarquer que le Philégic-Club n'a pas réclamé contre ces joueurs dont un seul avait moins de 3 mois de présence au Club. Il est donc décidé que le secrétaire transmettra à l'Union le dossier de ces incidents. Le Conseil de l'Union statuera définitivement sur la façon dont seront joués les matches du challenge Henri Place et fixera les dates des matches au cas où ils devraient se rejouer.

Le comité prend connaissance des résultats suivants du championnat d'escrime: 1<sup>er</sup> A. Bérard (R. C. L.); 2<sup>e</sup> Bilger (A. C. L.). Le secrétaire est chargé de demander à l'Union le premier prix de ce championnat. Les fonds nécessaires sont votés pour l'achat du second prix offert pour le Comité du Sud-Est.

Le Bureau remercie MM. Assaut, Bourquin, Joly, Charles, Meiffre et Fesnaud, qui ont bien voulu se charger de composer le jury de ce championnat.

**Avis au secrétaire** — Pour éviter tout malentendu, il est rappelé aux sociétés affiliées qu'elles doivent envoyer au secrétaire du Comité du Sud-Est, en même temps qu'à l'Union, la liste de leurs nouveaux membres.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Burnichon remet, en fin de séance, au secrétaire, une lettre par laquelle il donne sa démission de président du Comité du Sud-Est, cette décision ayant été prise en suite des incidents de presse qui ont eu lieu dernièrement à Lyon au sujet du match de championnat d'équipes premières F. C. R. L.-A. C. L., et motivée par le vote émis à la dernière réunion du Comité du Sud-Est.

Il est décidé que cette démission sera portée à l'ordre du

jour de l'assemblée mensuelle du Comité qui aura lieu *mardi 3 avril*, à 8 h. 1/2 au siège. Cette assemblée étant très importante, tous les délégués sont donc priés d'y assister.  
La séance est levée à 11 heures.

*Le secrétaire* : V. BROCHU.

### Football-Club-Régates Lyonnaises.

*Commission d'aviron.* — Ce soir samedi, à 6 heures précises, réunion de la Commission au siège, 2, rue du Bât-d'Argent. Ordre du jour important.

*Football.* — Les équipiers seconds et troisièmes devront se trouver à 1 h. 1/4 très précises au Club House en vue du match des équipes secondes à jouer contre le Lycée de Dijon à 1 h. 1/2.

— Les équipiers premiers devront se trouver très exactement à 2 h. 1/2 pour jouer le match de championnat contre le *Stade Grenoblois*.

*Demandes d'admission.* — M. le Baron d'Orval, 5, place des Cordeliers; — M. Sestier, rentier, 31, cours Gambella; — M. Marcel Châtel, étudiant, 4, rue Passet, tous trois présentés par MM. Wyse et Jaume. M. Joseph Chamard, sous-officier au 19<sup>e</sup> dragons à Vienne, présenté par MM. Darniat et Charobert.

### Racing-Club de Lyon

*Réunion du 28 mars.* — Présents: MM. Berthet, vice-président; Klain, Guillot, Brochu et Conty.

*Demande d'admission:* M. Blanchard Arthur, r. Commandant-Faurax, présenté par MM. Darut et Minet.

Lecture de la correspondance; lettre de l'*Union Sportive Chambérienne* et du *Cercle Sportif Crenoblois*; le secrétaire répondra.

Un avertissement est adressé à M. Rolland au sujet de sa conduite de dimanche passé. — Des félicitations sont adressées à M. Bérard, champion d'escrime, ainsi qu'à M. Joly, professeur.

Le match contre l'*Union Sportive du Collège de Vienne* est définitivement fixé au 1<sup>er</sup> avril; les équipiers sont priés de verser le prix de leur voyage à M. Molle chez Suc, vendredi soir. Prix du billet collectif: 1 fr. 25. L'équipe est ainsi composée. *Arrière*: Pottier; *trois-quarts*: Conty, Chapeaux, Pierry, Sonnier; *demis*: Moissonnier, Seris; *avants*: Bonnet, Drevet, Pellard, Klain, Brunon, Doz, Bouvard.

La section cycliste devra se trouver, dimanche matin, à 9 h., café de la Paix, place Le Viste.

### Stade Lyonnais et Philégic-Club réunis.

Dimanche dernier avait lieu, au siège du Philégic, une réunion générale des membres de ces deux sociétés afin d'adopter définitivement la fusion. Disons tout d'abord que celle-ci a été acceptée à l'unanimité. Les bureaux s'étaient auparavant réunis le 8 mars et avaient étudié les bases principales de cette fusion. On sait, en effet, que le S. L. a donné sa démission de la F. S. A. F. Environ 30 membres des deux clubs étaient réunis sous la présidence de M. Martelat du S. L. assisté de M. Corleys, président du P. C. L.

Au début de la séance le président prononce quelques mots pour faire connaître les avantages qui ressortiront de cette union.

La parole est ensuite donnée au secrétaire de la séance précédente. Celui-ci mentionne les causes importantes qui ont fait abandonner leur titre aux fondateurs du P. C. L. et à son comité. La nouvelle société prendra le nom de *Stade Lyonnais*. Sa reconnaissance sera à nouveau demandée à l'U. S. F. S. A.

D'un commun accord le siège administratif est fixé café Collet, place du Pont. La salle d'escrime, 2, quai des Célestins.

Les délégués présentent le Bureau qui est accepté à l'unanimité.

Les commissions sont composées de la façon suivante:

*Commission de Courses à pied*: MM. Léonard, Ducelier, Janin, Drevon.

*Commission de Vélocipédie*: MM. Bollud, Corleys, Vallet, Drevon.

*Commission d'Escrime*: MM. Janin, Beurrier, Léonard et Mage.

*Commission de Football*: MM. Bourgey, Janin, Martelat.

*Capitaine de football*: M. Bourgey.

*Capitaine d'entraînement*: M. Léonard.

La fin de ce rapport, traitant des conséquences qui résultent de l'union des Philégistes et Stadistes est saluée par de nombreux applaudissements.

Lecture est faite des statuts et règlements et des rapports des diverses commissions du S. L. et du P. C. L. Par de vigoureux applaudissements, Stadistes et Philégistes remercient les commissions des soins qu'elles ont apportés à l'exécution de leur programme.

Après le compte-rendu financier et diverses questions d'ordre secondaire, la séance est levée.

DECK.

— Nous sommes heureux que cette fusion ait abouti et nous ne saurions trop en féliciter les habiles dirigeants des deux sociétés, car nous avons ici toujours préconisé la fusion des trop nombreuses sociétés lyonnaises, qui, au lieu de disperser leurs efforts, devraient les réunir en même temps que tous les moyens permettant de faire des sociétés fortes et bien administrées. Ces deux jeunes sociétés étaient déjà avantageusement connues dans la région lyonnaise. Possédant chacune de bonnes individualités, l'union qui vient de s'établir nous promet de belles réunions pour la saison qui va s'ouvrir et une ère de prospérité croissante.

Nous souhaitons bonne chance au nouveau *Stade Lyonnais* et espérons que les joyeux hip-hip-hurrah qui l'ont salué à ses débuts, se feront encore entendre pour saluer les victoires de ses coureurs.

*Comité du 28 mars 1900.* — Lettres de MM. Lumière. (Remerciements); de M. Forestier, de Genève. (Le Secrétaire répondra).

Le délégué au comité du S. E. fait le compte-rendu de la dernière séance. Le bureau approuve le programme de la commission des courses à pied pour les réunions d'ouverture et du 15 Avril. La commission est priée de s'occuper spécialement de l'organisation de cette dernière réunion. L'ordre du jour de l'Assemblée générale est établi.

*Mercredi 4 avril* réunion générale mensuelle, Café Déruaz, 2, quai des Célestins.

Les membres non excusés sont passibles d'une amende de 0,50. Ce soir samedi, réunion des Commissions, 2, quai des Célestins.

*Commission de courses à pied.* — La commission de courses à pied a fixé au 1<sup>er</sup> avril sa réunion d'ouverture qui aura lieu au Vélodrome de Genas à 3 heures de l'après-midi. La réunion comprendra 100 mètres, 400 m., 1500 m., 5000 m., sauts, 1000 m., marche. Tous les sociétaires sont tenus d'y assister en vue des courses qui se disputeront le 15 Avril à la Demi Lune.

La commission de vélocipédie fera également courir deux épreuves sur 2 000 m. et 10 kilomètres.

La réunion commencera à 3 heures précises. La plus grande exactitude est recommandée.

**DIJON.** — *Union Sportive Dijonnaise.* — *Commission de Courses à pied.* — (15 février 1900). — Présents: MM. Chuchet, Doyen, Rouard, Graff, Gilbert.

La composition de l'équipe de cross pour le championnat du Sud-Est, est adoptée comme suit, sauf modifications de la dernière heure. M. L. Verpault, H. Graff, L. Gilbert, M. Houdard, L. Tortochot, H. Chuchet, Alizant, H. Picard. Remplaçants: Gevrey, Pommev. Les équipiers sont priés d'être présents à 2 h. précises au restaurant Daval, pour être photographiés. Il est ensuite rappelé aux coureurs de porter le costume officiel exigé.

Le championnat de cross du Club ayant été renvoyé au 25 mars, la Commission prendra les dispositions nécessaires pour cette épreuve suivant avis du Comité.

*Séance du 28 février 1900.* — Présents: MM. Lambelot, Chuchet, Doyen, Rouard, Graff. Excusé: Gilbert.

La Commission propose le vœu émis par le Comité relatif au championnat du Club. En conséquence le classement obtenu par l'équipe au championnat du Sud-Est servira d'épreuve de championnat de club pour 1900 (adopté). Les six premiers coureurs classés recevront un diplôme de championnat offert par le Club. Ce sont MM. L. Verpault, L. Gilbert, Chuchet, Tortochot, Houdard et Graff.

A la suite d'une proposition, une médaille vermeil offerte, par le Club, sera remise à M. Gilbert pour son assiduité aux cross de la saison, et la brillante course fournit au championnat du Sud-Est.

L'équipe de cross-country sera engagée au championnat de France suivant la décision prise par le Comité du Sud-Est relative aux réclamations qui lui ont été communiquées. Les dernières dispositions concernant l'engagement de l'équipe et le déplacement seront traitées par le président dans le courant de la semaine.

**Etoile Rouge Dijonnaise. — Assemblée générale mensuelle du 21 mars.** — La séance est ouverte à 8 heures et demie, sous la présidence de M. O. Prudhon, vice-président.

Lecture est faite, par le secrétaire, des divers comptes rendus des séances du Comité et des Commissions, depuis la dernière Assemblée (adoptés).

Une demande de modification à l'art. 31 des statuts, proposée par M. Vienne, est votée à l'unanimité, ainsi qu'une proposition de M. Poillot demandant la pratique du tir.

L'Assemblée procède ensuite à l'élection de deux membres du Comité en remplacement de MM. E. Pimet et Variot, démissionnaires. MM. Barabant et Beudet sont élus.

Après révision de la liste des sociétaires, le Comité prévient les membres de la Société, pratiquant le football, qu'il a choisi la date du 25 avril, après entente avec le secrétaire du *Racing-Club Chalonnais*, pour aller jouer un match à Chalon, contre l'équipe première de ce club ; le maillot officiel sera obligatoire pour tous les joueurs.

A cet effet, M. Poillot est chargé d'écrire à la maison A. Tunmer pour demander le prix exact du maillot avec l'étoile rouge.

**Comité du 28 mars 1900.** — Présents : MM. Gouget, O. Prudhon, Poillot, Descollogne, Beudet.

Lecture d'une lettre de M. A. Tunmer est faite par le secrétaire (Remerciements).

MM. Mogliat, Jacquette, Mulot sont admis comme membres actifs.

Par suite de démissions diverses, les Commissions sont ainsi reformées :

**Commission de Courses à pied.** — Secrétaire : Ch. Vienne ; Pimet, A. Beudet, Dardenne, Deliant.

**Commission de Vélocipédie.** — Secrétaire : Ch. Poillot ; Descollogne, H. Barabant, Mogliat, Renaut.

**Commission de Football.** — Secrétaire : A. Baudet ; O. Prudhon, Dumont, Vienne, Descollogne

**Capitaine d'entraînement :** A. Beudet.

A la prochaine réunion le Comité statuera en ce qui concerne les membres en retard pour le versement de leurs cotisations. Une demande d'extension sera envoyée au Comité du Sud-Est. Avis aux intéressés.

**VOIRON. — Une nouvelle Société athlétique.** — Nous sommes heureux d'annoncer que nous aurons bientôt une nouvelle Société de sports athlétiques à Voiron.

En effet, profitant de sa présence dans notre ville, le président du Comité des Alpes a, de concert avec M. le directeur de l'*Ecole Nationale de Voiron*, un grand partisan des sports, aidé en cela par M. Géry, vice-président de l'U. A. V., jeté les bases d'une association scolaire à l'Ecole nationale de notre ville, dont trois cents élèves assistaient au match de l'après-midi.

Ajoutons que le terrain était déjà admirablement préparé et qu'un grand nombre d'élèves brûlent du désir de faire partie de la nouvelle société.

## Football

### Championnats de France.

#### Lyon contre Marseille.

Décidément, et bien que les résultats soient toujours en sa faveur, le *Football-Club-Régates Lyonnaises*, chargé de représenter notre région dans les championnats de France, n'a pas de chance et, jouant à Lyon, sur son terrain, il présentait encore une équipe désorganisée par suite de la maladie et d'indisposition de ses meilleurs joueurs. Vuillermet, le capitaine et l'âme de l'équipe, Imhoof, Edel, Perret, Vaschalde en étaient encore réduits à regarder le match en simples spectateurs. Ce n'est pas sans angoisse que les partisans et les amis du F.C.R.L. attendaient le coup d'envoi. Quoiqu'on en dise, Vuillermet n'était pas fier et ne manifestait pas les prétentions que les Marseillais lui ont ensuite prêtées. J'en connais plus d'un qui déclarait au président de l'Olympique de Marseille que, cette fois, les circonstances les favorisaient, et que le championnat du Sud-Est pourrait bien être enfin la récompense des efforts des dirigeants, du capitaine et des équipiers marseillais.

En effet, toutes les craintes semblent d'abord être justifiées, car, dès le commencement de la partie, Marseille faisant donner ses avants et fermant le jeu à outrance, repousse Lyon dans ses 22 m. et l'y maintient quelque temps, sans toutefois, menacer sérieusement la ligne de but. Les touches et les mêlées se succèdent plutôt à l'avantage des avants marseillais qui, lourds et robustes, enfoncent le plus souvent leurs adversaires mal formés en mêlées, mais sans en pouvoir profiter. Au bout d'un quart d'heure Lyon se dégage, repousse Marseille, s'installe dans les 22 m. adverses où, sauf de rares instants, il restera jusqu'à la fin de la partie. Malheureusement, les demis des Lyonnais ont le tort de ne pas assez ouvrir le jeu et les trois-quarts restent immobiles. Pourtant une éclaircie se produit. La ligne du F.C.R.L. s'ébranle, déborde ses adversaires et pénètre dans la ligne de but. Un essai est marqué, mais l'arbitre tout d'abord trompé par la couleur blanche uniforme des maillots, le refuse. Cette méprise est, d'ailleurs, des plus heureuses, car il y avait eu un en-avant. La mi-temps est sifflée sur ces entrefaites ; le terrain est envahi. On discute, on pronostique à nouveau, on encourage les Marseillais qui sur les lignes de touche comptent de chauds partisans.

A la reprise, changement à vue. Le capitaine de Lyon, navré, lui aussi, encourage ses hommes. Persistant dans sa tactique habituelle, il a recommandé d'ouvrir le jeu ; on l'écoute et le résultat ne se fait pas attendre. Plusieurs jolies séries de passes sont réussies. Le public, déjà très empoigné, s'emballe de plus en plus, des applaudissements, des vivats accompagnent tout joli coup. Bavoze, qui joue à la perfection, se fait tout particulièrement acclamer. Marseille est de plus en plus menacé. G. Vuillermet sur la touche exulte. « Ça sent l'essai » et, en effet, voilà les Lyonnais partis, une série de passes fort bien réussies, une course endiablée de Place et l'essai, l'essai classique, indiscutable, amené par la coopération du team tout entier : il faut alors voir l'enthousiasme. Le public trépigne et Bouisson, le capitaine de Marseille, un vrai sportsman, commande à ses hommes un « hourrah » pour Lyon. Du coup le bruit redouble. On crie indistinctement : « Vive Marseille ! et « Vive Lyon » ! Mais le silence se rétablit brusquement, dès que Bavoze place son ballon pour le but. Il le réussit. Lyon a 5 points. La partie reprend, ouverte, vive et toujours courtoise. Plus que 15', plus que 10' ; Marseille donne un effort splendide, repousse Lyon. Parviendra-t-il à marquer ? Oui, car Bouisson s'empare du ballon. Le chemin est barré, mais les poteaux sont en face, et d'un superbe coup tombé, le capitaine de Marseille réussit le droped-goal ; le public applaudit à tout rompre et, par une juste réciprocité, les équipiers du F.C.R.L. sont les premiers à applaudir. Puis le jeu reprend, acharné ; malheureusement la fin est là. Le F.C.R.L. est encore vain

queur. C'est justice, car, malgré son équipe démontée, il s'est montré réellement supérieur à l'*Olympique*, dont l'équipe n'est pas encore au point, sinon elle aurait eu beau jeu et bien des chances. Les avants sont excellents, mais les trois-quarts n'ont pas de cohésion et manquent de vitesse, l'arrière est bien novice. Il faut encore une année ou deux à cette équipe, et alors, avec les éléments dont elle dispose, elle sera redoutable pour ses adversaires.

Le soir un banquet réunissait, au café Gruber, les Marseillais et de nombreux membres du F.C.R.L. et du R.C.L. — Voici la composition de l'équipe du F.C.R.L. *Arrière* : Mattan; *trois-quarts* : Bavoze, Darniat, Place, Dufour; *Demis* : Monin, Chamaux; *Avants* : Vuillermet J., Sands, Mac-Naughton, Charobert, Alabrune, Burnichon, Chamard, Lawis.

### Football-Club de Lyon contre Stade Grenoblois.

Le *Football-Club-Régates Lyonnaises*, champion du Sud-Est et vainqueur dimanche dernier de l'*Olympique de Marseille*, champion du littoral, se rencontrera demain sur son terrain à Lyon contre le Stade Grenoblois, champion des Alpes. Cette partie sera la réédition d'un match joué, il y a quinze jours à Grenoble et dont le F.C.R.L., suivant sa louable habitude, sortait victorieux, mais après une lutte longue et acharnée. Malheureusement l'arbitre avait commis une erreur dans le temps et, sur la réclamation du *Stade Grenoblois*, l'Union a décidé que l'on rejouerait à Lyon le 1<sup>er</sup> avril.

Que va-t-il résulter de cette nouvelle rencontre? Il est probable que le F.C.R.L. conservera encore le meilleur. Son équipe sur le papier est formidable. On y retrouve enfin tous les noms des vieux joueurs qui, depuis six ou sept ans, ont fait triompher dans toute la région et même au-delà les couleurs blanche et rouge. Bavoze, Vuillermet, Place, Darniat, Edel, Vaschalde, Mac Naughton, Imhoof, autant de noms glorieux et redoutés. Avec de tels hommes une défaite de notre champion du Sud-Est paraît presque impossible, mais qui peut jamais jurer de rien! La « guigne noire » a semblé poursuivre le F.C.R.L. depuis le début de la saison, et c'est à peine si deux ou trois fois il a pu mettre son équipe sur pied au complet (ces deux ou trois fois d'ailleurs, il fit des parties splendides, battant avec la plus grande facilité ses rivaux). Cette fois encore des défections ne viendront-elles pas, au dernier moment, enlever au F.C.R.L. sa cohésion? Il est probable que non, mais soyez donc affirmatifs si vous avez la chance et les circonstances contre vous. Dimanche dernier, cinq hommes et non des moindres : Edel, Imhoof, Vaschalde, Perret et Vuillermet G., se trouvaient, au dernier moment, immobilisés par la maladie et en étaient réduits à assister en simples spectateurs à la victoire de leurs cadets qui les remplaçaient. Souhaitons qu'il n'en soit pas de même cette fois, souhaitons aussi le beau temps, car il est probable que nous aurons alors l'occasion d'applaudir un jeu de passes comme nous en aurons peu vu depuis le commencement de la saison. La composition de l'équipe lyonnaise en dira d'ailleurs plus que tout commentaire. La voici :

*Arrière* : Mattan; *Trois-quarts* : Bavoze, Vuillermet (cap.), Place, Dufour; *Demis* : Monin, Darniat; *Avants* : Chamard, Alabrune, Imhoof, Lawis, Vuillermet J., Vaschalde, Mac Naughton, Edel.

Un seul homme manque dans cette équipe : Perret, le brillant demi, qui ne put rejouer depuis le match avec l'A. C. L. C'est dommage!

Quant à l'équipe de Grenoble, nous ne connaissons pas encore sa composition qui serait remaniée, revue et augmentée, mais nous pouvons être assurés qu'elle fera le possible et l'impossible pour battre son redoutable adversaire. Sans avoir la cohésion du *Football-Club*, celle que nous avons vue joue néanmoins avec beaucoup d'homogénéité et de science. Certains hommes, comme Dalban, Côte, Pinatzis, Reydel, sont des joueurs de premier ordre qui encadrent bien les jeunes. On peut donc s'attendre à une partie des plus intéressantes et des mieux disputées.

Cette journée sera très intéressante et, comme lever de rideau, à 1 h. 1/2 précise, aura lieu le match final de championnat des équipes secondes entre l'*Union Athlétique du Lycée Carnot* (1<sup>re</sup>) et la F.C.R.L. Le spectacle et la réunion avec un tel programme attireront à la Pelouse des Courses de nombreux amateurs lyonnais.

Entrée : 0 fr. 50. — Places réservées : 1 fr.

### Championnat du Sud-Est.

ÉQUIPES SECONDES.

#### L'Union Athlétique du Lycée Carnot à Lyon.

C'est demain que se disputera, à Lyon, sur le terrain du *Football-Club de Lyon*, au Grand-Camp, le match final du Sud-Est des équipes secondes entre l'équipe 2<sup>e</sup> du *Football-Club Régates Lyonnaises* et l'équipe 1<sup>re</sup> de l'*Union Athlétique du Lycée Carnot de Dijon*.

L'équipe du F. C. R. L., qui a battu les équipes secondes de la région de Lyon, aura certainement à s'employer très sérieusement pour battre l'équipe de Carnot qui, par ses récentes victoires a été classée d'office au championnat d'équipes secondes. Aussi la partie s'annonce d'un grand intérêt. L'équipe dijonnaise partira probablement de Dijon à 5 h. 42 et arrivera à la gare Lyon-Perrache à 10 h. 10. Dimanche matin, elle sera accompagnée à Lyon par M. Bourlier, proviseur du Lycée Carnot, où M. Gaillot, censeur. L'équipe de Carnot repartira dans la soirée. Voici la composition des deux équipes qui seront en présence :

**U. A. L. C.** — *Arrière* : C. de Serres; *trois-quarts* : C. Vincent (cap.), M. Pons, Bruninghaus, Picard; *demis* : Couraux, Deport; *avants* : Mire Suzeau, Labille, Moutot, Lacroix, Vitrier, Léchenault, Millot; remplaçant, Girardot.

**F. C. R. L.** — *Arrière* : Laverlochère; *trois-quarts* : Ribard, Cassas, J. Seittier, Grataloup; *demis* : Chamaux, Fontanilles; *avants* : Ch. Pinet (cap.), Crassé, Meysson, Brigodiot, Charobert, Roure, Moutmasson, Mercier.

Le match sera arbitré probablement par M. A. Clerc. L'équipe du F. C. R. L. est la même que celle qui a joué les championnats contre les équipes lyonnaises; aussi est-elle assez connue du public qui suit les matches de championnats, pour nous dispenser d'appréciations trop longues.

Les lignes arrières sont assez mobiles, mais en avant aura-t-elle assez de poids?

Au *Lycée Carnot*, nous avons une équipe excellente puisqu'elle a battu à deux fois l'équipe 1<sup>re</sup> du R. C. B.; ses trois-quarts nous sont connus pour avoir joué, cette saison, la plupart des matches disputés par l'U. S. D., dont ils font partie également. Je doute que les demis, par contre, soient supérieurs à ceux de Lyon.

On annonce la ligne d'avants du Lycée Carnot comme très lourde, aussi, attention, clubmen. — Rendez-vous est donné à 1 h. 1/2 très précises au terrain du Grand-Camp à tous nos footballeurs qui nous en sommes certains, viendront encourager les équipes dijonnaise et lyonnaise. C'est la première fois, en effet, que nous verrons à Lyon une équipe du Lycée de Dijon.

Espérons, pour terminer, que le beau temps voudra bien se mettre de la partie pour assurer à cette finale du championnat tout le succès désirable.

H. D.

#### Match entre les Lycées de Roanne et de Lyon.

Dimanche prochain aura lieu, sur le terrain du Lycée Ampère, au Parc de la Tête-d'Or, un match de football entre l'équipe première de la *Société Sportive du Lycée de Roanne* et une équipe mixte de l'U. S. L. A. L'équipe de l'U. S. L. A. a fait ses preuves, notamment à Vienne, dimanche dernier. Quant à l'équipe roannaise, elle n'a guère fait parler d'elle depuis longtemps déjà; pourtant elle s'est entraînée sérieusement en compagnie du *Stade Roannais*. Malgré quelques défections survenues au dernier moment, espérons qu'elle saura se distinguer.

Voici la composition probable de l'équipe Roannaise : *Arrière* : Paulin ; *trois-quarts* : Tournet, Portes, Rivollier, Bouchet ; *demis* : Déchavanne, Pélissier ; *avants* : Gondard, Gonin, Hugues, Routh, Ferrier, Pellefier, Loire, Verrières.

Cette équipe comprend de bons éléments.

L'arrière, Paulin, quoique n'ayant guère joué que trois-quarts remplit assez bien son rôle ; il a surtout d'excellents coups de pied ; son plus grand défaut est de charger trop souvent dans le camp adverse.

Les trois-quarts, Portes, Rivollier et Tournet, connaissent très bien leur jeu et savent briller à l'occasion. Bouchet est le point faible de la ligne, n'ayant jamais joué qu'avant.

Déchavanne est un demi « excellent ».

Parmi les avants, Routh, le pilier de mêlée, Hugues, Verrières, Gondard sont des joueurs expérimentés.

La qualité dominante de l'équipe est dans les coups de pied ; aussi brille-t-elle plus dans le jeu de défense et le cafouillage que dans le jeu classique des passes.

RAYM.

**VIENNE. — Match entre l'équipe première du Club Sportif de Vienne et l'équipe seconde de l'U. S. L. A.** — Dimanche dernier un match a été joué à Vienne entre l'équipe première du C. S. V. et l'équipe seconde de l'U.S.L.A., sur le terrain du C.S.V. que la pluie avait malheureusement rendu trop glissant. La partie était arbitrée par Bouissoud de l'U. S. L. A.

Le coup d'essai est donné, à 2 h. 45, par les Lyonnais qui se portent immédiatement dans les 22 m. de leurs adversaires d'où ils ne sortiront que rarement. Pendant la première mi-temps les Lyonnais marquent 7 essais dont un seul est transformé par Bouteille.

A la seconde mi-temps quelques-uns des Viennois reprennent par moment courage. Maubert tente à plusieurs reprises de s'échapper, parvient même jusqu'à l'arrière des Lyonnais, Pélisson, qui s'est fait remarquer par son sang-froid et de bons plaquages. Malmont dégage quelquefois son camp par d'assez jolis coups de pied, mais mal dirigés. La fin du match est sifflée après un essai de de Wezyck. Les Lyonnais avaient encore marqué 7 essais ; ils sont proclamés victorieux par 44 points, 14 essais (Roux, 3 ; Bouteille, 3 ; Piat, 2 ; Sétier J., 2 ; Vigoureux, 1 ; Duranton, 1 ; de Wezyck, 1 ; Mathieu, 1) et un but (Bouteille) à 0.

Cette partie a été des plus courtoises ; la plus cordiale amitié n'a pas cessé de régner entre les deux camps. Les Lyonnais se souviendront longtemps du bon accueil qu'ils ont reçu.

Les Viennois résistaient bien dans les mêlées ; si les avants avaient mieux suivi le ballon, ils auraient pu facilement empêcher plusieurs essais. Il y a, dans les rangs du C. S. V., de bons éléments ; il est à regretter qu'ils ne puissent pas plus souvent s'entraîner sérieusement. Il faut espérer que, l'année prochaine, l'équipe du Club Sportif viendra prendre son rang parmi les bonnes équipes du Sud-Est. Voici la composition des équipes :

**VIENNE. —** *Arrière* : Monier ; *trois-quarts* : G. Servoz, Large (cap.), Durocher, Genin ; *demis* : Mallemon, Four ; *avants* : Maubert H., Bonnard, Genevet, Servoz R., Maubert L., Nivollet, Berne.

**LYON. —** *Arrière* : Pellisson ; *trois-quarts* : Sétier J., Blanchet, Bouteille, de Wezyck ; *demis* : Ringard, Vigoureux ; *avants* : Mathieu, Duranton (cap.), Roux, Piat, Virevaire, Dury, Rayet, Gazet.

C. H.

**Match de dimanche entre le R. C. L. et le collège de Vienne.** — Dimanche prochain, 1<sup>er</sup> avril, se jouera un match de football entre l'équipe 1<sup>re</sup> de l'Union Sportive du Collège de Vienne et une équipe mixte (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) du Racing-Club de Lyon. La partie promet d'être des plus intéressantes et nous ne pouvons émettre de pronostics, tant est incertaine l'issue de cette rencontre. Il faut espérer que le beau temps daignera la favoriser et qu'une nombreuse assistance viendra pour acclamer les vainqueurs. Le match aura lieu sur le terrain de l'Isle, à 2 heures 1/2 précises ; les Lyonnais arriveront à 2 heures.

Nous tenons à remercier Messieurs les membres du Comité

du Sud-Est d'avoir bien voulu accorder cette rencontre, l'Union du Collège de Vienne n'étant pas encore affiliée à l'U.S.F.S.A. Ce sera sa dernière partie de la saison en attendant le mois d'octobre, où cette jeune et vaillante société ne manquera pas de remplir les formalités nécessaires. Nous souhaitons bonne chance aux Viennois !! Les délicates fonctions d'arbitre sont confiées à M. de Wézyk du R. C. L.

**CHALON-SUR-SAONE. — Racing-Club Chalonnais.** — Le match qui devait avoir lieu entre l'Union Sportive Dijonnaise et le Racing-Club Chalonnais n'a pas eu lieu, l'équipe dijonnaise n'ayant pu se rendre à Chalon par suite des fêtes Garibaldi qui avaient lieu à Dijon. Malgré le mauvais temps une partie d'entraînement a eu lieu entre les équipes 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> du R. C. C.

L'équipe première a triomphé par 24 points ; (8 essais : Bourlot 2, Labbé 2, Collin 1, Pinard 1, Richard 2), à rien à l'équipe seconde. Composition des équipes :

**Equipe 1<sup>re</sup>.** — *Arrière* : Carlot. *Trois-quarts* : Cousin, Perret, Bourlot, Moréas. *Demis* : Lalbé, Farcel. *Avants* : Domino, Pinard, Collin, Gelet, Richard, Dodet, Bouillet, Ravat.

**Equipe 2<sup>e</sup>.** — *Arrière* : Sacré. *Trois-quarts* : Dehelly, Strabard, Perroux, Mourlot. *Demis* : Dumoutier, Marceau. *Avants* : Pawoski, Joly, Pelleprat, Gaillet, Hourtz, Pallaud, Weiler, Nuguet.

**DIJON.** — Grande animation à Dijon, dimanche dernier, au Grand Pré par suite des deux rencontres annoncées, qui ont eu lieu par un temps superbe.

**Racing-Club Chalonnais (2<sup>e</sup>) contre Union Athlétique du Lycée Carnot (2<sup>e</sup>).** — L'équipe de R. C. C., qui joue depuis deux mois, a réalisé d'immenses progrès. Malgré la supériorité de ses adversaires, on a pu constater dans l'équipe Chalonnaise, de bonnes individualités qui, avec un entraînement régulier, arriveront à d'excellents résultats la prochaine saison.

L'équipe de Carnot a fait du jeu ouvert, ce qui lui a pleinement réussi. Au R. C. C. par contre, on use trop du coup de pied bien dangereux à certains moments et qu'il faudra abandonner. Le poids supérieur des avants du Lycée a d'ailleurs beaucoup contribué à la victoire de Carnot, qui a marqué de nombreux essais à la suite de parties heureuses.

M. Picard de l'U.S.D., qui arbitrait, déclare le lycée Carnot vainqueur par 47 points (14 essais, 1 but, 1 but sur coup franc), à 0 au R. C. C. La leçon qu'a reçue à Dijon le Racing-Club Chalonnais portera ses fruits, c'est certain, constatons néanmoins, que ce club tout nouvellement fondé a fait à Dijon une excellente impression. Les Chalonnais sont repartis dans la soirée enchantés de leur court séjour à Dijon et se promettant bien d'y revenir.

**Union Sportive Dijonnaise (mixte) contre Union Athlétique du Lycée Carnot (1<sup>re</sup>).** — L'équipe de l'U. S. D., incomplète au début, a cependant très bien résisté à l'équipe du Lycée, fort en progrès. Le jeu ouvert des deux côtés a permis quelques séries de passes. Dans la première mi-temps, le Lycée a un avantage marqué, mais, à la reprise, les avants de l'U. S. D. enfoncent leurs adversaires et par quelques bons dribblings bien suivis, parviennent à faire jeu égal. Remarqué au Lycée : MM. de Serres, Bruninghaus, Moutot, Vitrier. A l'U. S. D. : MM. Tortochot, Saille, Truchetet, qui ont très bien joué. Les équipes étaient ainsi composées :

**U.S.D. —** *Arrière* : Pierrat ; *Trois-quarts* : Rouard, Tortochot, Bordet, Saille ; *Demis* : Truchet, Chuchetet ; *Avants* : Gilbert, Aubin, Poux, Retz, Doyen, Collard.

**U.A.L.C. —** *Arrière* : de Serres ; *Trois-quarts* : Vitrier, Pons, Hérard, Bruninghaus ; *Demis* : Couraux, Deport ; *Avants* : Labille, Mire, Suzeau, Moutot, Lacroix, Girard et Millot.

L'équipe de Carnot a pris un excellent entraînement en vue de son déplacement à Lyon. Les équipes 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> du Lycée se sont rencontrées à nouveau jeudi en une partie d'entraînement au Grand Pré.

**Union Sportive Dijonnaise (mixte) contre Racing-Club**



**Chalonnais (2<sup>e</sup>).** — Bien que fatiguées par leurs parties précédentes, les équipes de l'U. S. D. et du R. C. C. ont joué une partie d'entraînement de 40 minutes. Une mi-temps pendant laquelle l'U.S.D. a marqué 7 essais, 21 points à 0. La ligne d'avants de l'U.S.D. enfonçait la jeune équipe chalonnaise, ce qui a permis un joli jeu de passes des trois-quarts. Une leçon de plus dont le R.C.C. s'est montré satisfait et qui lui servira dans l'avenir.

En suite de cette rencontre fortuite, un match est en pourparlers pour Pâques à Dijon entre l'U.S.D. (1<sup>re</sup>) et le R.C.C. (1<sup>re</sup>).

### Le Racing-Club Bourguignon à Paris.

Le match-revanche entre l'équipe 1<sup>re</sup> du R.C.B. et l'équipe 2<sup>e</sup> du *Stade Français* vient d'être fixé au lundi de Pâques et se jouera à Paris, terrain du S.F., à Courbevoie.

**Étoile Rouge Dijonnaise.** — Les membres de la société pratiquant le football sont priés de se trouver dimanche, à 2 heures et demie précises au Grand-Pré à Larrey, pour jouer une partie d'entraînement en vue de match avec l'Union sportive Dijonnaise et le Racing-Club Chalonnais.

Sont spécialement convoqués : MM. Baudet, Vienne, Decollogne, Prudhon, Dardenne, Deliant, Vincenot, Pimet, Polot, Mulot, Mogliat, Laglier, Catinot, Barbeleuet, Paris, Berthélemy, Dumont, Roques, Gemarin, Renaud.

### Championnat des Alpes

(ÉQUIPES SECONDES)

#### Vaucanson-Sport contre Stade Romanais

On nous écrit de Voiron :

Dimanche dernier s'est disputé, dans notre ville, sur le terrain de Mille-Pas, mis gracieusement à la disposition de l'Union Athlétique Voironnaise, un match éliminatoire du championnat des Alpes (équipes secondes) entre les équipes de *Vaucanson-Sport* et du *Stade Romanais*.

Le Comité des Alpes avait eu l'heureuse idée de fixer cette rencontre dans notre ville pour faire connaître le football ici, et faciliter les débuts de l'U.A.V. Malgré le mauvais temps la fête a pleinement réussi ; plus de 1500 personnes, parmi lesquelles toute la société de Voiron et de nombreuses dames, avaient de bonne heure envahi les lignes de touche et ont pendant toute la partie vivement encouragé les joueurs.

Le match, qui était arbitré par M. de Lamorte-Félines, président du Comité des Alpes, a été des plus intéressants. Dès le début l'équipe de *Vaucanson-Sport* a ouvert le jeu et, grâce à de belles séries de passe, a nettement pris l'avantage.

De son côté, le *Stade Romanais* s'est bien défendu et a même pris, à certains moments, l'offensive. Mais toutes ses tentatives ont échoué devant les plaquages sérieux de *Vaucanson-Sport*, qui a fait preuve d'un bon entraînement et de beaucoup de cohésion, deux choses qui semblaient faire défaut au *Stade Romanais*.

Finalement, *Vaucanson-Sport* a été proclamé vainqueur par 6 points, 2 essais, à rien pour le *Stade Romanais*.

A ce moment, une jeune fillette accompagnée par un commissaire de l'U. A. V. est venue, aux applaudissements frénétiques du public, offrir un magnifique bouquet au capitaine de l'équipe victorieuse.

Immédiatement après le match un punch a été offert aux équipes, au siège de la Société. On a toasté ferme à l'U.S.F.S.A., au comité des Alpes, à l'arbitre et aux Sociétés représentées. Puis les athlètes se sont répandus dans Voiron en un monôme bruyant et joyeux. En somme, excellente journée pour la cause sportive.

MAX.

### Match Final de Championnat.

C'est demain dimanche, 1<sup>er</sup> avril, que se jouera, à Grenoble, sur le terrain du *Cercle Sportif Grenoblois*, le match final d'équipes secondes du Championnat des Alpes.

On sait que les deux équipes en présence seront celles de

l'Association Athlétique du Lycée de Chambéry et de *Vaucanson-Sport*.

Les pronostics sont très difficiles, car les deux équipes doivent être d'égale force. Le coup d'envoi aura lieu à 2 h. 1/2 précises.

**CHAMBERY.** — Le *Stade Grenoblois* à Chambéry. — Dimanche s'est joué, à Chambéry, un match de football entre une équipe mixte de l'Union Sportive Chambérienne et l'équipe seconde du *Stade Grenoblois*. Les spectateurs étaient peu nombreux par suite du temps froid : des potaches, quelques membres de l'U. S. C. et deux ou trois intrépides sportsmen avides de fortes émotions... Ah ! j'allais oublier les braves paysans de la Ravoire, venus à leur mairie remplir leur devoir de citoyen et qui, ébahis, gelés par la bise, le bout du nez rougi, contemplaient les ébats de les *monsus* qui se jetaient à terre, se bouscullaient pour s'emparer d'une *groussa poma*.

La partie, quoique vivement menée, a été peu intéressante : beaucoup de cris de part et d'autre et jeu trop fermé, c'est-à-dire bien monotone. L'arbitre, M. Debon du S. G., a déclaré le match nul, aucun point n'ayant été marqué. A remarquer au *Stade* le joli jeu de Prévot, Viallet, Baslin ; un bon point aussi aux avants de l'U. S. C. pour leur entrain, mais pourquoi diable ne le montrer que le jour des matches ?

La revanche se jouera à Grenoble après Pâques.

BARTH' LOU.

### Cross-Country

**Le Rallye Papier de l'U. S. D.** — C'est demain qu'aura lieu le *Rallye-papier* organisé par l'Union Sportive Dijonnaise.

Cette épreuve, qui terminera la saison de cross et de courses d'hiver, mesurera 10 kilomètres maximum. Le départ sera donné à 11 heures à Larrey, et l'arrivée aura lieu à Plombières devant l'hôtel du « Petit Versailles » où se tiendront les officiels.

Un dîner, réunissant tous les membres du Club, aura lieu après l'épreuve.

Les cyclistes qui voudront se rendre au dîner à midi, pourront être au départ et suivront le canal de Bourgogne qui les amènera à Plombières. Les traceurs se réuniront à 9 heures chez Daval.

Cette épreuve promet d'être fort intéressante pour peu que les engagés soient nombreux et terminera joyeusement cette saison d'hiver qui a été des mieux remplies à Dijon.

### F. S. A. F.

#### Comité régional du Sud-Est.

Siège social : café de la Patrie, avenue de Saxe, 142, Lyon.

Président : X...

Vice-président : C. Champagnon (C.P.V.), 114, avenue Thiers.

Secrétaire général : J. Chaffangeon (C.P.L.), 194, rue Duguesclin.

Trésorier : E. Girolet (C.P.L.), 36, rue Tronchet.

Délégués : Fauroux, Perrin, (C.P.V.), Moutarde (C.P.L.).

Sociétés faisant partie du Comité :

Club Pédestre Vélocipédique (C.P.V.), C. Champagnon, secrétaire, avenue Thiers, 114.

Club Pédestre Lyonnais (C.P.L.), A. Moutarde, secrétaire, rue Bancel, 18.

Séance du 23 mars 1900. — (Extrait du procès-verbal) : La séance est ouverte à 9 heures 1/2, sous la présidence de M. Champagnon, vice-président. Présents : MM. Champagnon, Perrin, Fauroux, (C.P.V.), Moutarde, Girolet, Chaffangeon, (C.P.L.). Le secrétaire donne lecture d'une lettre du *Stade Lyonnais* donnant sa démission du Comité. On passe ensuite à l'élection du trésorier en remplacement de M. Martelat, démissionnaire ; M. Girolet est élu. Le C. P. V. et le C. P. L. engagent leur équipe dans le championnat football-association.

On fixe les distances des championnats du Sud-Est, qui se disputeront les 20 et 24 mai. 1<sup>re</sup> journée : 100 mètres séries, 400 mètres plat, 2.000 mètres plat, 5 kilomètres marche, saut

en hauteur et longueur, lancement du poids. 2<sup>e</sup> journée : 100 mètres finale, 800 mètres haies, une heure course, saut à la perche.

Les engagements sont fixés à 0.50 pour toutes les épreuves, courses et coureurs.

Les prix et la piste seront fixés ultérieurement.

Le secrétaire général : J. CHAFFANGEON.

### Fête sportive du 6 mai.

C'est le 2 avril que s'ouvriront les listes d'engagement des courses organisées par le Club Pédestre et Vélocipédique et le Vélophile Lyonnais.

L'organisation de la course vélocipédique amateurs a été confiée au Vélophile Lyonnais, une des plus actives sociétés sportives de notre ville. Cette course sera courue sous les règlements de l'Union Vélocipédique de France et ne pourront y prendre part que les jeunes gens munis de leur licence de l'U. V. F. Toute infraction amènerait la disqualification du coureur. L'épreuve sera courue l'après-midi. Départ à 3 h. 1/2 précises.

Les listes seront ouvertes au siège du Vélophile Lyonnais, tous les jeudis, et au magasin des cycles Castoldi, 10, place Morand, tous les jours. Prix, 2 francs.

Les courses pédestres seront organisées par le Club Pédestre et Vélocipédique. La course de fond Lyon-Montluet-Lyon (34 kilomètres), sera régionale, ouverte aux pédestriens du Rhône et des départements limitrophes; elle se courra également l'après-midi. Départ à 2 h. 1/2.

Les engagements pour cette course seront reçus tous les jours au magasin des cycles Castoldi et les samedis, de 8 h. 1/2 à 11 heures, au siège du Club Pédestre et Vélocipédique, café Chamard, 7, place Morand.

La course pédestre de demi-fond aura lieu à 4 heures. Toutes les courses partiront du café de la station (établissement Dunaud), terminus des tramways Lyon-Saint-Clair.

Le soir, à 7 heures, banquet; à 8 heures, bal.

## ALPINISME



### Club Alpin Français

SECTION DE LYON

(Fondée le 1<sup>er</sup> janvier 1875.)

Siège social : à Lyon, rue Pléney, 3.

But : La section de Lyon, la plus importante de toutes les sections du C. A. F. en province, s'efforce, par tous les moyens qu'elle croit utiles, de développer l'amour de la montagne, d'en faciliter l'accès par la création de sentiers, l'allocation de subventions, la surveillance des hôtels. Elle organise de très fréquentes excursions collectives en hiver et en été, et donne une conférence chaque mois en hiver.

La bibliothèque est la plus complète qui existe en France sur l'alpinisme, la cartographie alpine. Elle possède de précieux documents photographiques.

Elle fait paraître, le 1<sup>er</sup> de chaque mois, une revue spéciale, fondée en 1894, la *Revue Alpine*, 32 p., phototypies, cartes, etc. Abonnements : 4 fr. par an, pour la France ; 6 fr. pour l'étranger, qui a succédé au *Bulletin annuel* et qui est la seule revue générale sur les Alpes qui paraisse en France.

En 1894-95 elle a construit à Bonneval-sur-Arc (Savoie), un chalet-hôtel qui contient 30 lits, pour faciliter les ascensions dans la Haute-Maurienne.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1900, elle comptait 620 membres actifs.

Cotisation annuelle : 20 francs, qui donne droit — outre les avantages généraux du C. A. F., de réduction de 50 0/0 sur les chemins de fer par groupe de cinq, réduction dans les hôtels et sur les achats de cartes et livres de voyage — à l'Annuaire

du C. A. F. (1 beau vol. de 700 p. environ) qui paraît chaque année et à la *Revue Alpine mensuelle*.

Siège administratif : à Lyon, 3, rue Pléney.

Insignes : Drapeau tricolore sur fond de montagnes neigeuses.

Jour ordinaire des séances administratives : le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois d'octobre à juin.

Cette section est administrée par un comité de 24 membres.

### Bureau pour 1900 :

Président d'honneur : M. le docteur Lortet, doyen de la Faculté de Médecine.

Président : M. Gabet, Francisque, rue de la Bourse, 6.

Vice-présidents : MM. Docteur Et. Barral, Docteur Bianchi, Sestier, avoué.

Secrétaire général : M. Paillon, Maurice, à Oullins (Rhône).

Trésorier : M. Berthelon, Francisque.

Secrétaire des séances : M. Leser, Georges.

Secrétaire-adjoint : M. Louvier, Georges.

Bibliothécaire : M. Rebout, Claude.

Archiviste : M. Chappet, Prosper.

Président de la commission des courses : M. Regaud, Francisque, avocat, rue Grenette, 31.

Membres : MM. Basset, Docteur Calignon, Chambre, Courbet, Duseigneur, C. Frachon, Joseph Montalan, Pouzet, Queyras, Roustan, Sisley, Verrier.

Représentant délégué auprès de la Direction Centrale à Paris : M. Julien Brégeault, substitut du Procureur général de la Seine.

## PHOTOGRAPHIE



### Photo-Club de Lyon.

(Fondé en 1887.)

Insignes : Monogramme se détachant sur les couleurs du spectre.

Siège administratif : 12, rue de la Charité, Lyon.

Nombre de membres : 8 membres d'honneur, 100 membres actifs.

### Comité :

Président : M. Irénée Brun, 3, rue Bât-d'Argent.

Vice-président : MM. Lucien Bégule, Humbert Ducurtyl.

Trésorier : M. Abel, 34, rue Franklin.

Secrétaire : M. Jean Bernard, 4, rue des Archers.

## SPECTACLES ET CONCERTS

Grand-Théâtre. — Ce soir Relâche. — Bal des Etudiants.

Célestins. — L'avant dernière du *Régiment*.

Casino des Arts. — Aujourd'hui, 89<sup>e</sup> représentation de *Ohé ! les Gones !* La joyeuse revue s'est enrichie de deux scènes nouvelles : les estafettes féminines, par les sœurs Smarts, et M. Berlin, l'homme protégé. Dimanche, en matinée et en soirée, *Ohé ! les Gones !* Téléphone 19.79.

Scala-Bouffes. — Ce soir, débuts d'une chanteuse excentrique, Mme Abdallah et des chanteurs-danseurs originaux, la quartette Legay — *Le Pompier de Rochedard*.

Eldorado. — Raiter, Paule Cortès, Boutin et son théâtre, puis les merveilleux Freydo ! autant de numéros sensationnels que chaque soir l'on peut voir à l'Eldorado. Tous ces artistes feront bientôt place à un bataillon féminin qui répète déjà *Ohé ! Venus !* revue-féerie dont on dit le plus grand bien.

Cirque Rancy. — Tous les soirs à 8 h. 1/2, et jeudis et dimanches à 3 heures, représentations équestres variées, toutes terminées par la plus grande curiosité de l'époque : « Au Vélodrome », divertissement nouveau avec le concours de la célèbre équipe du *Polo à bicyclette* et course de vitesse sur la piste, transformée en vélodrome. Au cours de ce divertissement, « Valse mondaine ».

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Imp P. LEGENDRE & C<sup>ie</sup>, Lyon. — Anc. Maison A. Walfner.